

Saint-Benoit-des-Ondes

BULLETIN MUNICIPAL 2025



3	L'ÉDITO DU MAIRE
4	SOMMAIRE DES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2024
5	TARIFS COMMUNAUX
6-7	ZOOM SUR LE BUDGET COMMUNAL
8-9	TRAVAUX ET ACQUISITIONS
10-11	ECOLE DU BORD DE MER
12	LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
13	BIBLIOTHÈQUE
14	RÈGLEMENTATIONS
15	ENVIRONNEMENT

16	GESTION DES EAUX
17-20	CALENDRIER DES COLLECTES DÉCHETS
18-19	CONSIGNES DE TRI
21	SAINT-MALO AGGLOMÉRATION
22-25	ASSOCIATIONS
26-30	REVUE DE PRESSE
31	ETAT CIVIL
32-33	ARTISANS ET COMMERCE BÉNÉDICTION
34	INFOS UTILES
35	LES MAIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
36	AGENDA

Retrouvez votre commune sur les réseaux sociaux

PANNEAU POCKET

La commune de Saint-Benoît-des-Ondes met à disposition de ses habitants l'application PANNEAU POCKET. Cette application est gratuite et ne nécessite aucune inscription ou création de compte. Elle est téléchargeable dans Play Store (android) ou Apple Store (ios). Vous y retrouverez toute l'actualité de la commune (travaux, manifestation, nouveaux tarifs, etc...), mais aussi de vos associations.



Mentions légales :

Bulletin municipal édité par la commune de Saint-Benoît-des-Ondes
19 rue du bord de Mer - 35114 SAINT-BENOÎT-DES-ONDES
saint-benoit-des-ondes.mairie@orange.fr

Directeur de la publication : M^{me} Bernadette LETANOUX

FACEBOOK

Vous retrouverez également la commune sur FACEBOOK grâce à sa page : Commune de Saint-Benoît des Ondes



Création et impression :

Diazo Communication
4 Allée Métis, PA Atalante - 35400 SAINT-MALO

1^{ère} de couverture : photo de Saint-Malo Baie du Mont-Saint-Michel

3^{ème} de couverture : photos Yves THUAL et Mairie de Saint-Benoît-des-Ondes



Bénédictines et Bénédictins

Nous arrivons sur une nouvelle année qui j'espère sera agréable pour vous tous.

Nos réalisations 2024 :

- ◆ Rénovation de la " Rue des Fresnes " et de ses impasses (aménagement de la voirie, des trottoirs, des chicanes et de ralentissements) ;
- ◆ Effacement des réseaux électriques et de l'éclairage public " Rue de l'île Verte " ;
- ◆ Ralentisseur " rue de la Baie " en partenariat avec Saint-Méloir-des-Ondes ;
- ◆ Un arbre de vie indigène (Ginkgo Biloba), symbole de l'engagement de la commune ambassadrice du don d'organes, a été planté par les agents communaux dans le parc de la salle polyvalente et inauguré le 24 septembre 2024 ;
- ◆ La fête sur la grève : un grand merci à l'ensemble des associations qui, cette année encore, ont assuré cette belle journée sous le soleil.

La gestion municipale est un engagement public à long terme qui ne souffre pas d'approximation.

La population

Nous sommes à la une dans la presse ! Avec les dangers maritimes qui inquiètent et qui impactent notre commune stoppée dans son urbanisme par les restrictions liées aux risques de submersion marine.

Nous sommes dans l'attente de six logements dans la continuité de la rue des Ormes et de sept logements rue du Bas Champs dont vous trouverez le plan du projet dans ce bulletin.

Depuis le 6 janvier, Saint-Malo Agglomération a créé un nouveau réseau de transports pour tous. Une belle avancée et une nouvelle façon de se déplacer.

Un grand merci à tous nos commerçants qui participent à la vie de notre commune.

Avec optimisme, je vous souhaite à tous pour l'année 2025 : Santé, Bonheur, Joie et Paix

Bernadette LETANOUX



Cérémonie des vœux 2025

SOMMAIRE DES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2024

Les listes des délibérations et les PV du Conseil Municipal sont publiés sur le site internet de la commune : www.ville-saint-benoit-des-ondes.fr ; rubriques < Municipalité < compte rendu CM.)

Vos conseillers municipaux : Bernadette LETANOUX, Maire ; Yves RUELLAN, 1^{er} adjoint ; Brigitte NICOLAS, 2^{ème} adjointe, Roseline CAUGANT, 3^{ème} adjointe, Patrice GINGAT, 4^{ème} adjoint ; Sophie BARILLE, Stéphane PRULHIÈRE, Sébastien SALIOU, Fabien ALIX, Armel DENIS, Betty CADOT, Patricia CARET, Carmen MAUDET, Yannick DANIEL, Nadège LESSIRARD

Séance du 19 février 2024 :

- ◆ Renouvellement de la convention de participation financière aux Eaux de Beaufort ;
- ◆ Renouvellement de la convention PASS'EMPLOI 2024 ;
- ◆ Validation du versement d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour les agents communaux ;
- ◆ Adoption des nouveaux tarifs de location de la salle polyvalente pour les spectacles culturels et associatifs.

Séance du 19 mars 2024 :

- ◆ Vote des comptes de gestion 2023 ;
- ◆ Vote des comptes administratifs 2023 ;
- ◆ Validation de la convention avec Saint-Malo Agglomération pour les modalités d'usage et d'entretien des Points d'Apport Volontaires installés sur la commune ;
- ◆ Approbation de la convention avec la commune de Saint-Mélor-des-Ondes pour la réalisation d'un plateau ralentisseur rue de la Baie ;
- ◆ Validation du projet d'implantation d'une borne de recharge pour véhicules électriques ou hybrides.

Séance du 9 avril 2024 :

- ◆ Adoption du programme des travaux et des acquisitions 2024 ;
- ◆ Révision des dotations et indemnités diverses 2024 ;
- ◆ Maintien des taux des impôts locaux 2024 ;
- ◆ Vote des budgets 2024 ;
- ◆ Vote des subventions 2024 aux associations ;
- ◆ Attribution d'une subvention exceptionnelle à Tom REUX pour les Jeux Olympiques ;
- ◆ Renouvellement les deux emplois saisonniers de gardien du camping ;
- ◆ Renouvellement de la convention de mise en commun d'un garde champêtre.

Séance du 11 juin 2024 :

- ◆ Validation de la convention de co-maitrise d'ouvrage avec Émeraude Habitation pour le permis de construire du projet de la rue du Bas Champ ;
- ◆ Approbation du contrat de prêt à usage de terre pour l'installation de piézomètres.

Séance du 27 août 2024 :

- ◆ Renouvellement de la convention triennale de tarification sociale d'après le quotient familial des familles, selon certaines tranches (" repas à 1 euro ") ;
- ◆ Renouvellement du marché de livraison des repas de la cantine par la société CONVIVIO ;
- ◆ Approbation des nouveaux tarifs de la cantine et maintien les tarifs de la garderie à compter du 01/09/2024 ;
- ◆ Renouvellement de la mise à disposition gratuite au Département d'un bureau pour les permanences de l'assistante sociale.

Séance du 29 octobre 2024 :

- ◆ Approbation de la cession des biens par l'Etablissement Public Foncier dans le cadre de la rénovation urbaine rue du centre/ rue du Bas Champ ;
- ◆ Renouvellement de la convention avec le FGDON35 pour la lutte contre les nuisibles ;
- ◆ Validation de la convention d'hébergement des relais et passerelle de télérelève des compteurs d'eau avec le Syndicat des eaux de Beaufort ;
- ◆ Validation du choix du prestataire pour le nouveau site internet de la commune.

Séance du 10 décembre 2024 :

- ◆ Approbation de la convention France Services pour une permanence en mairie un mercredi matin toutes les 3 semaines ;
- ◆ Validation de la présentation de l'avant-projet de la construction du bâtiment logements cellules médicales rue du Bas Champ ;
- ◆ Approbation de la convention tripartite de cessions des biens entre l'EPF, Émeraude Habitation et la commune rue du Centre rue du Bas Champ ;
- ◆ Validation du devis définitif et de la convention pour l'effacement des réseaux par le SDE35 rue du Bas Champ.

Salle polyvalente 3 bis rue du Bord de Mer

	Grande salle avec cuisine	
	Particuliers	Associations communales
Week-end et jours fériés (vendredi 12h à dimanche 17h)	970 €	150 € une fois par an du 01/10 au 31/03 puis tarif normal
Journée du lundi au jeudi de 9h - 4h (J+1)	560 €	75 € jusqu'à 3 fois par an puis tarif normal
Jour de l'an	1 950 €	

	Grande salle sans cuisine	
	Particuliers	Associations communales
Week-end et jours fériés (vendredi 12h à dimanche 17h)	905 €	110 € jusqu'à 2 fois par an entre le 01/10 et le 31/03 puis tarif normal
Journée du lundi au jeudi de 9h - 4h (J+1)	350 €	75 € jusqu'à 3 fois par an puis tarif normal
Location à l'heure	NON	16 € pour activités récurrentes des assos communales

	Hall / Bar seul
5 heures maximum*	140 €

*réservation un mois max avant

	Grande salle pour spectacle**
Week-end 1 jour (9h - 4h) (J+1)***	350 €
Journée du lundi au jeudi de 9h - 4h (J+1)	201 €

** salle sans cuisine, pour spectacles culturels associatifs (théâtre, chant, musique, cérémonies funéraires) - pour les autres représentations, tarif normal

*** réservation trois mois max avant

	Loge
Location à l'heure	7 €

Maison des Loisirs 53 bis rue du Bord de Mer

	Rez-de-chaussée ET étage
Journée de 9h - 23h	140 €
Deux jours consécutifs du 9h - 23h	190 €

	Rez-de-chaussée OU étage
Location à l'heure	7 €

Cimetière Achat et renouvellement concession funéraire 30 ans

	Bénédictins	Pont-Benoît
2 m ²	213 €	282 €
4 m ²	426 €	564 €

Achat et renouvellement concession cinéraire - Cases

	Bénédictins	Pont-Benoît
10 ans	489 €	636 €
20 ans	1 143 €	1 266 €

Achat et renouvellement concession cinéraire - Cavurnes

	Bénédictins	Pont-Benoît
10 ans	420 €	540 €
20 ans	834 €	1 068 €

Photocopie

	Noir / Blanc	Couleur
A4	0,25 €	0,35 €
A3	0,45 €	0,65 €

Gratuité noir et blanc A4 : Demandeurs d'emploi bénédictins sur présentation d'un justificatif et seulement pour leurs démarches administratives et les recherches d'emploi. Associations dont le siège social est à Saint-Benoît-des-Ondes. Constitution de dossier d'aide sociale à la demande de l'assistante sociale du CCAS

Cantine

		Prix repas
Quotient familial entre 0 et 1 000 €	Tranche 1	1 €
Quotient familial entre 1 001 € et 1 100 €	Tranche 2	3,20 €
Quotient familial entre 1 101 € et plus	Tranche 3	3,80 €
Adulte	-	5,90 €

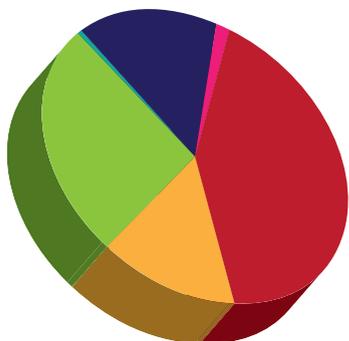
Garderie

De 7h30 à 8h35	Matin	2,50 €
De 16h15 à 18h30	Soir	2,65 €
Le même jour	Matin et soir	3,95 €

Aire de camping-car

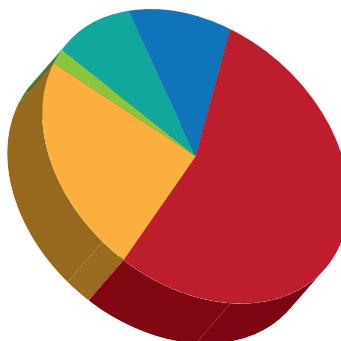
Stationnement du 01/05 au 31/10	24 h	9 €
Stationnement du 01/11 au 30/04	Hors fermeture	Gratuit
Borne de service	50 litres d'eau ou 6h	4 €

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

**COMMUNE :****TOTAL : 938 752,73 €**

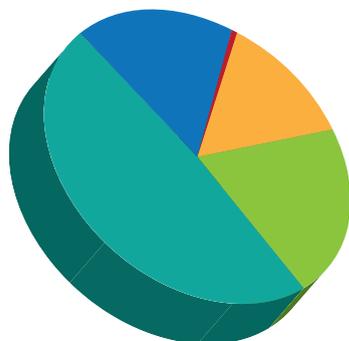
- Frais de personnel : 397 291,00 €
- Charges de gestion courante : 130 100,00 €
- Charges à caractère général : 247 230,00 €
- Frais financiers : 5 500,00 €
- Charges exceptionnelles et dépenses imprévues : 500,00 €
- Prélèvement pour investissement : 146 931,73 €
- Opérations réd° produits et transfert amortissement : 11 200,00 €

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

**COMMUNE :****TOTAL : 938 752,73 €**

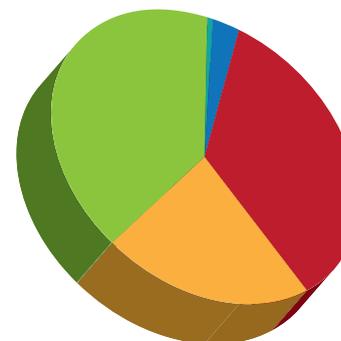
- Impôts et taxes : 509 744,50 €
- Dotations Etat/Département / Cté Agglo. : 217 905,00 €
- Location immeubles : 20 000,00 €
- produit des services : 91 200,00 €
- Excédent antérieur : 99 403,23 €
- Atténuation de charges : 500,00 €

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :

**COMMUNE :****TOTAL : 421 172,14 €**

- Dotations, fonds divers et réserves : 3 242,20 €
- Emprunts et dettes assimilées : 55 007,46 €
- Subventions d'équipement versées : 85 752,04 €
- Immobilisations corporelles (travaux sur l'année) : 203 680,49 €
- Immobilisations en cours (travaux sur plusieurs années) : 73 489,95 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT :

**COMMUNE :****TOTAL : 421 172,14 €**

- Virement de l'excédent de fonctionnement (autofinancement) : 146 931,73 €
- Excédent antérieur : 91 932,90 €
- Dotations, fonds divers et réserves : 168 582,51 €
- Subventions d'investissement : 2 725,00 €
- Opérations d'ordre : 11 000,00 €

Fonctionnement, investissement et autofinancement.

Le budget est structuré en deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement.

Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre (recettes = dépenses).

La section de fonctionnement comprend les opérations de gestion courante :

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par :

- ♦ les frais de personnel,
- ♦ les charges à caractère général (énergies, entretien...)
- ♦ les charges de gestion courante (indemnités, subventions aux associations...),

- ♦ les intérêts de la dette (frais financiers),
- ♦ des opérations comptables diverses (ex : amortissement des biens).
- ♦ L'excédent prévu pour alimenter la section d'investissement (autofinancement)

Les recettes de fonctionnement sont constituées par :

- ♦ les impôts locaux (taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, taxe d'habitation pour les résidences secondaires, droits de mutations),
- ♦ les dotations (dont la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat),
- ♦ les produits de l'exploitation du domaine et des services

- publics locaux (locations de salle, aire de camping-car...),
- ◆ L'excédent antérieur (reporté de l'année précédente)

La section d'investissement comprend les opérations d'équipement de la commune (acquisitions mobilières et immobilières, travaux) qui ont pour effet d'augmenter la valeur du patrimoine de la commune.

Les dépenses d'investissements sont constituées par :

- ◆ Les Immobilisations corporelles (travaux sur l'année)
- ◆ Les Immobilisations en cours (travaux sur plusieurs années)
- ◆ Les subventions d'équipement versées par la commune (ex : effacements de réseaux)
- ◆ le remboursement du capital des emprunts.

Les recettes d'investissements sont constituées par :

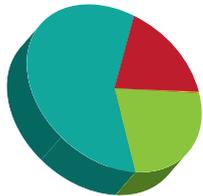
- ◆ les subventions d'investissement versées à la commune,

- ◆ les ventes éventuelles de terrains, d'immeubles ou de biens mobiliers,
- ◆ la taxe d'aménagement, perçue sur les nouvelles constructions,
- ◆ les emprunts,
- ◆ l'autofinancement prévu en dépenses de fonctionnement.

La capacité d'autofinancement

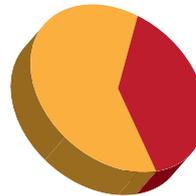
L'autofinancement fait donc le lien entre la section de fonctionnement et la section d'investissement. Il met en valeur le patrimoine et l'équipement de la commune, son maintien et son développement. C'est l'excédent des produits de l'activité (la section de fonctionnement) qui le finance.

Plus cet autofinancement est important, plus la commune a de possibilités d'investir.



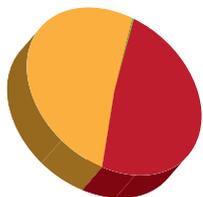
CAMPING : TOTAL : 259 234,63 €

- Frais de personnel : 45 000,00 €
- Charges de gestion courante : 1 000,00 €
- Charges à caractère général : 64 790,00 €
- Prélèvement pour investissement : 148 444,63 €



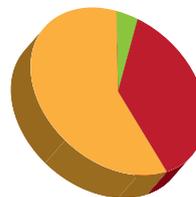
CAMPING : TOTAL : 259 234,63 €

- Droits d'entrée campeurs : 102 000,00 €
- Excédent antérieur : 157 234,63 €



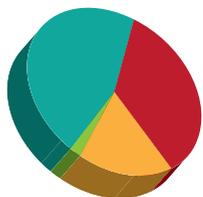
CAISSE DES ÉCOLES : TOTAL : 81 103,66 €

- Frais de personnel : 39 600,00 €
- Charges à caractère général : 41 303,66 €
- Charges financières et dépenses imprévues : 200,00 €



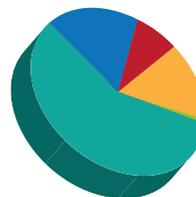
CAISSE DES ÉCOLES : TOTAL : 81 103,66 €

- Redevances cantine et garderie : 30 000,00 €
- Subvention communale et aide État : 48 000,00 €
- Excédent antérieur : 3 103,66 €



C.C.A.S. : TOTAL : 278 086,39 €

- Frais de personnel : 97 900,00 €
- Charges à caractère général : 49 210,00 €
- Charges de gestion courante : 5 105,00 €
- Prélèvement pour investissement : 125 871,39 €



C.C.A.S. : TOTAL : 278 086,39 €

- Produit du service d'aide ménagère : 21 502,00 €
- Loyers immeubles : 40 000,00 €
- Produits financiers : 2 500,00 €
- Report excédents antérieurs : 163 884,39 €
- Dotations et subventions : 50 200,00 €

UN POINT SUR LE PROJET DE RÉNOVATION URBAINE RUE DU CENTRE / RUE DU BAS CHAMP



En juin 2022, la commune de Saint-Benoit-des-Ondes a chargé l'Établissement Public Foncier Bretagne de procéder à l'acquisition de deux maisons d'habitation avec leur jardin (d'une superficie totale de 1 684 m²) rue du Centre, dans le but d'y réaliser une opération de renouvellement urbain avec comme projet :

- ♦ la construction d'un bâtiment (R+2) dans les jardins, pouvant accueillir au rez-de-chaussée quatre cellules pour des professionnels de santé et sept logements locatifs sociaux aux 1^{er} en duplex
- ♦ la création d'un cheminement piéton aménagé entre les deux maisons (après démolition du garage du 75 rue du centre) afin de sécuriser l'accès à l'école pour les enfants empruntant la rue du Bas Champ.
- ♦ la revente des deux maisons existantes (et de la grange rue du bas Champ) pour y accueillir de nouveaux habitants.

En octobre 2023, la commune de Saint-Benoit-des-Ondes, après consultation publique, a désigné Emeraude Habitation, en raison de la qualité de son projet, pour réaliser 7 logements locatifs sociaux de type T3 et T4.

Cette même construction abritera au rez-de-chaussée quatre cellules d'activité médicale/paramédicale dont la commune sera propriétaire.

L'année 2024 a été marquée par une longue phase préparatoire du projet avec notamment :

- ♦ les travaux de démolition du garage pour le futur passage piéton ;
- ♦ le nettoyage et l'aménagement du terrain destiné à accueillir la nouvelle construction ;
- ♦ le bornage du terrain et le relevé topographique ;
- ♦ les études et les diagnostics pour la vente des deux maisons (la grange est déjà vendue) ;
- ♦ les signatures des conventions avec les partenaires , notamment la co-maitrise d'ouvrage avec Emeraude Habitation ;
- ♦ la présentation d'un avant -projet au conseil municipal du 10 décembre 2024.

En 2025, le permis de construire doit être déposé au premier trimestre. Les travaux pourraient débuter en fin d'année après la consultation des entreprises (selon une procédure réglementée d'appel d'offres). La durée des travaux étant estimée à 18 mois, la livraison des nouveaux logements et des cellules est prévue en 2027.

Les professionnels qui seraient intéressés par la location d'une ou plusieurs cellules médicales/paramédicales sont invités à prendre contact avec les services de mairie.



Esquisse du projet



VOIRIES

D'importants travaux de voirie et d'effacement de réseaux ont été menés à bien sur la commune en 2024.

La voirie communale a été rénovée dans plusieurs impasses pour un montant de **100 871.40€ TTC** ;

Une campagne annuelle de point à temps a été réalisée pour un montant de **7 260.00€ TTC** ;

Le plateau ralentisseur rue de la Baie a été mis en place pour un montant total de **6 780.00€ TTC** (la commune de Saint-Méloir prenant en charge la moitié des dépenses).



RÉSEAUX

Les travaux d'effacement de réseaux (réseaux électrique, éclairage public, télécom) rue de l'Ile Verte et cour de Vienne ont été effectués d'avril à décembre par le SDE35 pour un coût total de 236 371.60€ TTC, le reste à charge pour la commune étant de **82 115.95€ TTC**.

En 2025, les travaux d'effacement de réseaux rue du Bas Champ devraient débuter en début d'année pour un coût total de 107 932.17€ TTC, le reste à charge pour la commune étant de **24 779.08€ TTC**.



ACQUISITIONS

Un nouveau camion a été acheté pour les services techniques pour un montant de **21 600.00€ TTC**



Le lundi 4 septembre 2024, petits et grands ont repris le chemin de l'école.

Cette année, ce sont **82 élèves**, répartis sur 4 classes, qui fréquentent l'école du bord de mer.

- ♦ 27 élèves en TPS/PS/MS avec Caroline Formosa, Nathalie Petit et Isabelle Roger.
- ♦ 22 élèves en GS/CP avec Coralie Le Menez, Léa Barbier-Bouvet (vendredi) et Isabelle Roger.
- ♦ 12 élèves en CE1/CE2 avec Lise Marie Jehanne et Léa Barbier-Bouvet (jeudi).
- ♦ 21 élèves en CM1/CM2 avec Guylaine Leforestier.

Lors des élections de parents d'élèves, 4 parents ont été élus : M. Louis Rémi, M. Bilap Um David, Mme Mailly Cindy et Mme Avignon Asélaïde. Ils assisteront donc aux 3 conseils d'école en tant que représentants des parents d'élèves.

Durant l'année 2024, différents projets et activités ont été mis en place :

- ♦ **Dans le cadre de notre projet de territoire, l'aire marine éducative** est reconduite et différentes activités sont menées pour favoriser la **découverte du milieu**, en partenariat avec le **centre Hériot**, la **maison de la baie et l'association AL LARK**
- ♦ La **fête des 100 jours** : le lundi 8 avril, nous avons célébré les 100 jours de classe et avons organisé des activités sur le thème des **JO 2024**.
- ♦ **Dispositif Savoir Rouler à Vélo** : les élèves de CM ont bénéficié du programme d'accompagnement au SARV.
- ♦ **Trophée des écoliers cyclistes** : durant la semaine du 27 au 31 mai, les élèves sont venus à vélo à l'école et parmi les 23 écoles inscrites, nous sommes arrivés 2ème sur le podium avec 69 % de participation.
- ♦ **Action de prévention dangers domestiques** : une exposition a été mise en place dans l'école et les élèves ont travaillé sur les risques dans l'environnement proche et les conduites à tenir.
- ♦ **Projet Chorale** : une représentation des enfants s'est déroulée le mardi 4 juin à la salle polyvalente, suite aux

séances menées avec un intervenant du conservatoire de Saint-Malo.

- ♦ **Projet jardin pédagogique** avec réalisation de plantations.



- ♦ **Class'Echecs** pour le cycle 3 et rencontre en ligne avec un champion d'échecs.
- ♦ **Visite de la maison de la baie au Vivier sur mer** pour les classes de TPS/PS/MS et GS/ CP.
- ♦ **Activité Char à voile** à Hirel pour les élèves de CE1/CE2.



- ◆ **Séances de voile** au centre nautique de Cancale pour la classe de CM



- ◆ **Fête de l'école " Les olympiades "** le dimanche 30 juin 2024, à la salle polyvalente de Saint-Benoit des Ondes. Tous les élèves ont participé à différents défis sportifs. Le vendredi 26 juin 2024, **la compagnie de théâtre de Cancale " Les cabotins "** a donné une représentation au profit de l'école.
- ◆ **Soirée hamburger** dans la cour de l'école organisée par **l'Association de Parents d'Elèves**, le mardi avant les vacances d'été.
- ◆ **Projet Ciné jeune " Pas qu'un animal "** et **" Jardins enchantés "**. Des **projections** de films sont programmées sur l'année scolaire et **des temps d'animation** sont ensuite proposés aux élèves de maternelle, cycle 2 et cycle 3 afin de développer l'éducation à l'image.
- ◆ **Prix des Incorruptibles**. Tous les élèves de l'école participent à ce **concours littéraire** national. Chaque enfant doit lire une sélection de livres et un **vote est ensuite organisé** en mairie.



- ◆ **Projet " Nettoyons la nature "**. En septembre 2024, les élèves se sont rendus sur la commune afin de collecter les déchets jetés dans la nature. Pour prolonger ce projet, **une animation sur le tri des déchets** a été proposée dans les 3 classes de GS/ CP, CE et CM avec des animateurs de Saint-Malo agglomération.
- ◆ **Semaine du goût avec des ateliers cuisine** pour les différentes classes.
- ◆ Séances de **piscine pour les classes de GS/CP/CE1 et CE2**.
- ◆ **Le vendredi 6 décembre 2024**, parents et enfants ont assisté à la salle polyvalente de Saint-Benoît des Ondes, à un **spectacle offert par l'Amicale Laïque**.

Pour l'année 2024, **l'école a reçu des subventions de la part de nos différentes associations**. Grâce aux manifestations qu'ils organisent (repas, tombola, braderie, vente de citrouilles, de chocolats et de sapins...), **3500 €** ont été remis par **l'Association de Parents d'Elèves** et **4500 €** par **l'Amicale Laïque**.

Durant le mois d'août, **la mairie et différentes associations de la commune** se sont mobilisées pour organiser une manifestation sur la grève au profit des enfants de l'école. **Un chèque de 1227 €** a été remis à l'école. Cette belle initiative permettra de financer **le projet danse pour 2025** avec un intervenant de l'association " Une aile la nuit ".

Tous les parents sont bien entendu les bienvenus lors de ces manifestations pour aider à leurs organisations.

Pour terminer, nous remercions la municipalité, l'Association de Parents d'Elèves et l'Amicale Laïque qui contribuent par leur soutien et leurs subventions à améliorer la vie scolaire de vos enfants et nous permettent d'effectuer tous ces projets, sorties et activités.

La commission administrative du CCAS est composée de 9 membres comprenant le maire Bernadette LETANOUX, présidente ; M^{me} Brigitte NICOLAS, vice-présidente ; M. Yves RUELLAN, M. Sébastien SALIOU, M^{me} Nadège LESSIRARD, M^{me} Nathalie PETIT, M^{me} Annick LACROIX, M. Gérard BENOIST et Marie-Paule DELAMAIRE



Le CCAS gère et administre un service d'aide et d'accompagnement à domicile : Ce service, agréé par l'Etat, intervient directement auprès des personnes âgées en perte d'autonomie. Il est financé, selon le cas, par les participations du Département, des caisses de retraite, des mutuelles et des bénéficiaires. Les services proposés concernent : les activités domestiques avec l'entretien du logement, du linge, les courses, la préparation des repas ; le maintien du lien social.

En 2024 une douzaine d'habitants ont bénéficié de ces services.

Le CCAS, en lien avec l'assistante sociale du Centre Départemental d'Action Sociale, étudie les demandes d'aides alimentaires et valide l'accès à l'épicerie solidaire de Cancale. Les demandeurs sont invités à contacter le CDAS de St Jouan-des-Guérêts au 02.22.93.66.00.



Le CCAS est propriétaire de huit logements locatifs : Ces logements sont attribués en priorité à des personnes et des familles relevant du dispositif d'accès aux logements sociaux. Le CCAS assure le suivi des contrats de location et procède à l'entretien des biens. Les demandeurs de logement peuvent déposer leur dossier en mairie.

Le CCAS organise un repas en faveur des aînés âgés de 70 ans et plus : le 1^{er} décembre dernier, le CCAS a offert un repas aux personnes domiciliées dans la commune et âgées de 70 ans et plus. Cette année, 71 personnes se sont retrouvées à la salle polyvalente. Le personnel et les membres administrateurs du CCAS ont accompagné les convives. Toutes les personnes présentes ont apprécié l'après-midi animé par la société Micro-Chant.

Le prochain repas aura lieu **le dimanche 7 décembre 2025**. Toutes les personnes domiciliées dans la commune et âgées d'au moins 70 ans au 31/12/2025 y sont invitées. Pour y participer il suffit de s'inscrire en mairie entre le 2 et le 30 novembre 2025.

Votre **Bibliothèque municipale** est un lieu culturel de proximité, ouvert à tous.

Elle fait partie du **Réseau des Bibliothèques du Marais Blanc** né début 2023 et composé de **vosre bibliothèque** et de celles de **Hirel, La Gouesnière et La Fresnais**.

Vous pouvez, grâce à un abonnement gratuit et à une carte unique, emprunter des **livres, magazines, Cd, DVD, jeux** dans les 4 bibliothèques du Réseau et même accéder à des contenus en ligne (presse, musique, autoformation - anglais, informatique, méditation... -).

À Saint-Benoît-des-Ondes, vous trouverez :

- ◆ des **albums** pour les enfants et les tout-petits, des contes,
- ◆ des **bandes dessinées et mangas** (enfants, jeunes et adultes),
- ◆ des **premiers romans** pour les lecteurs débutants, des **romans enfants et adultes** (policiers, science-fiction, romance, gros caractères, historiques...),
- ◆ des **documentaires** (biographies, sujets d'actualité, psychologie, jardinage, cuisine, sciences...),
- ◆ des **livres audio**,
- ◆ des **magazines** (Cuisine actuelle, Dr Good, Mon jardin & ma maison...),
- ◆ et des **DVD** (dessins animés, films d'animation, films et documentaires)

Le **site internet** www.bibliothequesdumaraisblanc.fr vous permet de consulter le catalogue, les nouveautés, les informations pratiques, votre compte lecteur et suivre l'actualité de vos bibliothèques (ne loupez aucune news en vous inscrivant à la lettre d'information : cliquez sur " Lettre d'info " en haut à droite de la page d'accueil du site).

Contact :

Bibliothèque municipale - 53 rue du Bord de mer
Tél. 02 99 58 76 59
Mail : bibliothequesaintbenoit35@orange.fr



La bibliothèque, ce sont aussi des animations comme, par exemple,

- ◆ **L'accueil régulier de toutes les classes** de l'Ecole du Bord de Mer (42 accueils en 2024),
- ◆ **L'accueil des tout-petits** une fois par mois le vendredi matin pour écouter et partager des histoires (en 2024, une cinquantaine d'enfants ont été accueillis avec leurs parents, grands-parents ou assistantes maternelles),
- ◆ **Des activités manuelles**,
- ◆ **Le concours annuel d'art postal** (le thème de l'édition 2025 - de février à fin avril - sera bientôt dévoilé...),
- ◆ **Des expositions**

Appel à bénévoles - Pourquoi pas vous ?

Etre bénévole à la bibliothèque, c'est devenir un collaborateur occasionnel du service public et contribuer à la vie locale. Vous souhaitez participer à l'animation de la Bibliothèque ? N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour plus de renseignements.

Nous vous accueillons :

- ◆ le mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h
- ◆ le vendredi de 16h à 18h
- ◆ le samedi de 10h à 12h



Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne par leur intensité sonore ou leur vibration sont interdits **tous les jours de 20h à 8h** (arrêté préfectoral du 10/07/2000 réglementant les bruits de voisinage), ainsi que le **dimanche et les jours fériés de 8h à 20h** (arrêté municipal du 09/06/2010).



Il est obligatoire de **tenir son chien en laisse** sur tout le territoire de la commune et sur la grève (arrêté du 20/03/2019), ainsi que de **ramasser les déjections** faites sur l'espace public.



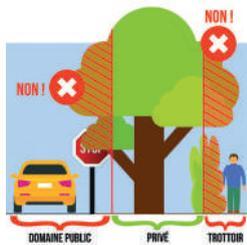
Pour rappel, il est **interdit de laisser son chien sans surveillance** et hors de portée de voix (article L. 211-23 du Code Rural) ; un chien en divagation peut causer des dégâts sur la voie et les espaces publics, ainsi que chez des particuliers.



Le stationnement est réglementé par le Code de la route. Il est **strictement interdit** de se garer **sur le trottoir ou devant des accès publics ou privés** (Code de la Route, articles R. 417-9 à R. 417-13).



Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en **bordure des voies publiques et privées**, pour ne pas gêner le passage des piétons et ne pas constituer un danger en diminuant la visibilité ou en cachant la signalétique (Code Rural, article D. 161-24). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens (fils électriques, téléphoniques ou éclairage public).



Le brûlage des déchets verts à l'air libre est **interdit**. Il est source d'importantes émissions de substances polluantes pour la qualité de l'air et nocives pour la santé (Arrêté préfectoral du 20/04/2015 réglementant l'usage du feu en Ille-et-Vilaine).



Collectes de déchets (Conformément au règlement des collectes de déchets de Saint-Malo Agglomération)

Modalités de la collecte en porte à porte

Chaque usager disposant de bacs individuels ou collectifs :

- ♦ doit présenter ses ordures ménagères obligatoirement en sacs fermés, hermétiques et étanches dans le bac mis à disposition par Saint-Malo Agglomération (bac couvercle marron). Dans le cas contraire, le bac ne sera pas collecté.
- ♦ doit présenter ses emballages ménagers recyclables ainsi que ses journaux, revues et magazines en vrac dans le bac mis à disposition par Saint-Malo Agglomération (bac couvercle jaune). Dans le cas contraire, le bac ne sera pas collecté.

Présentation des bacs à la collecte

Les bacs doivent être présentés sans débordement de déchets, couvercle fermé. En cas de débordement du conteneur, l'usager peut déposer le surplus de déchets dans les points d'apports volontaires mis à disposition sur la commune.

Pour des raisons de sécurité et de commodité de passage les bacs doivent être :

- ♦ sortis et déposés sur le trottoir après 19h00 la veille du passage des véhicules assurant la collecte, (ou avant 6h00 le jour de la collecte) ;
- ♦ rentrés le plus rapidement possible après le passage des véhicules de collecte ;
- ♦ présentés à la collecte exclusivement au droit de la propriété de l'usager, en bordure de voirie communale et la poignée vers la route (sans que cela gêne la circulation des piétons ou des véhicules) ;
- ♦ impérativement entreposés à l'intérieur de la propriété des usagers (immeuble collectif ou maison individuelle) mais en aucun cas sur le domaine public.

Le stationnement permanent des conteneurs sur le domaine public constitue une infraction répréhensible au titre de l'article R632-1 du Code pénal, que le Garde-champêtre peut relever par amende forfaitaire de 2^{ème} classe (soit 35 euros).

Points d'apport volontaire (PAV)

Localisation des PAV ordures ménagères/tri sur la commune :

- ♦ Rue du Bord de Mer - Parking face à la Mairie ;
- ♦ Rue du Bord de Mer - Parking situé près du canal des allemands
- ♦ Aire de camping-car.

Localisation des PAV verres sur la commune :

- ♦ Rue du Marais – ZI les Dis ;
- ♦ Aire de camping-car ;

Les déchets doivent être déposés dans les conteneurs qui leur sont destinés selon les consignes de tri indiquées sur lesdits conteneurs.

Les usagers peuvent à tout moment déposer les déchets acceptés dans les conteneurs prévus à cet effet dans la limite du respect du voisinage. Dans ce cadre, les dépôts de verre sont interdits entre 22h00 et 7h00.

Dans le cas où un contenant serait plein, ou défaillant, il n'est pas permis à l'usager de laisser ses déchets triés sur place au pied ou à proximité des conteneurs. Il doit alors les conserver ou les déposer dans un autre contenant proche.



Objectif, " Zéro Phyto "

Le " zéro phyto " consiste à supprimer tout traitement chimique dans l'entretien des espaces verts et à privilégier des techniques naturelles. Les produits phytosanitaires sont coûteux,

ils ont des effets négatifs sur la santé de ceux qui les utilisent et des riverains. Ils détruisent

la biodiversité et polluent l'eau.

La Loi Labbé, impose aux collectivités locales de supprimer les produits phytosanitaires. L'usage des produits chimiques est interdit sur les espaces publics. Les nouvelles pratiques d'entretien des espaces publics et les contraintes budgétaires nous imposent d'imaginer de nouvelles idées pour améliorer notre environnement. Nous devons nous habituer à des espaces publics (voirie, cimetière, aire de jeux, etc...) non parfaits !

Afin de répondre à cette nouvelle problématique, nous faisons appel au civisme et au bon sens de chacun d'entre vous, pour aider la commune à entretenir les trottoirs. **Nous vous invitons donc (propriétaires ou locataires) à désherber et nettoyer le trottoir situé devant votre habitation, du pied de la façade ou de la clôture jusqu'au caniveaux.**

Ce comportement citoyen permettra aux agents des services techniques de la commune de se libérer du temps pour d'autres tâches, toutes aussi essentielles. En entretenant le trottoir vous contribuez à la propreté de notre belle commune et nous vous en remercions par avance.

Chenilles processionnaires

Le Préfet de la Région Bretagne et du département d'Ille-et-Vilaine a pris un arrêté préfectoral en date du 3 juillet 2024 visant à lutter contre la prolifération des chenilles processionnaires du pin et du chênes. La présence de chenilles processionnaires du chêne et du pin doit être signalée sur l'outil développé par **la Fredon Bretagne " Alertespèces "** : <https://alertespeces.fredon-bretagne.com/>

En présence avérée de nid de chenilles processionnaires dans une zone fréquentée par l'Homme et en période de procession au sol ou sur la base des arbres, le propriétaire ou l'occupant à quelque titre que ce soit doit tout mettre en œuvre, **pour sécuriser les lieux.** Hors période de procession des chenilles, il fait appel à un prestataire qualifié pour procéder à la destruction mécanique des nids ou au piégeage des chenilles.

Frelon asiatique

Comment reconnaître le frelon asiatique ?

Le frelon asiatique, ou frelon à pattes jaunes, est à dominante noire avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange et ses pattes sont jaunes aux extrémités.

Comment reconnaître son nid ?

Au printemps, il ressemble à une petite sphère de 5 à 10 cm de diamètre avec une ouverture vers le bas, c'est le nid primaire. Fin juin/début juillet, le nid peut atteindre la taille d'un gros melon. Courant de l'été un nid secondaire peut être construit son ouverture sera positionnée latéralement, il peut atteindre 1 m de diamètre. Pendant l'hiver, le nid va décliner et ne sera pas réutilisé.

Dégâts et risques

Le frelon asiatique peut attaquer à l'approche de son nid (- 5 m). Le danger est réel lors d'opérations de taillage, de débroussaillage et lors de travaux. Avant de réaliser ses opérations de jardinage, il est fortement recommandé d'effectuer une reconnaissance visuelle des lieux afin de détecter un éventuel nid.

Les moyens de lutte mis en place sur le département

La destruction systématique des nids permet de diminuer considérablement les frelons Saint-Malo Agglomération assure localement 50 % du coût de destruction, les autres 50 % sont à la charge du propriétaire des lieux où est découvert le nid.



Frelon asiatique



Frelon européen



Association Syndicale des Dignes et Marais de Dol

L'Association des Dignes et Marais veille à répondre au mieux à ses principales missions qui sont :

- ♦ la lutte contre la submersion marine ;
- ♦ limiter dans le temps l'inondation des terres.

Pour se faire, elle réalise des travaux d'entretien et de réparations chaque année comme vous pouvez le constater sur votre commune.

L'année 2024, qui aura été exceptionnelle, nous prouve le très bon résultat de ces travaux, car malgré une forte pluviométrie, très peu de demandes d'interventions urgentes ont été faites.

En ce début d'année 2025, nous vous invitons à (re) découvrir notre **site internet** <https://diguesetmarais.com> et qui plus est, à participer à **notre deuxième randonnée pédestre qui se déroulera en avril au matin** (renseignements auprès d'Aurore au 02 99 48 36 33 et sur le site internet).

Pour toutes informations, nous sommes joignables les lundi mardi jeudi et vendredi de 9h00 à 16h00 au 02.99.48.36.33 ou par mail à bureau@diguesetmarais.com.

Très bonne année à toutes et tous,
L'équipe des Dignes et Marais



Réfection des berges- L'Ebillaix à Cherruex



Plan ORSEC – sécheresse (prévention) Le Syndicat des Eaux de Beaufort se lance dans l'expérimentation !



Dans le cadre de son plan de résilience 2024-2030, les Eaux de Beaufort se lance sur une **démarche vertueuse** d'anticipation des manques d'eau en travaillant à l'échelle du quartier sur l'ensemble de son territoire.

Avec le soutien de l'Agence de L'Eau Loire-Bretagne, le syndicat des Eaux de Beaufort vous fera vivre l'expérience d'un abaissement de la pression de votre alimentation en eau potable. Chaque test s'accompagnera d'une campagne de formation individuelle, par un porte-à-porte, avec distribution de limiteur de débit de douche, sablier de douche, et flyers d'informations sur :

- ♦ Où vont nos volumes ?
- ♦ 3 types de volumes (essentiels, techniques et loisirs)
- ♦ Le Réducteur de pression réglé à 1,5-2 bars
- ♦ Comment prendre une douche avec 10-15litres ?

Dans quel but ?

Vous préparer aux périodes de sécheresses et gagner des volumes quotidiennement (décaler la date de coupure d'eau). **Sensibiliser la population aux économies d'eau et de préparer à un éventuel plan ORSEC** ; une population préparée et ayant déjà vécu l'expérience de la limitation de l'accès à l'eau potable nous permet de nous sentir prêt et, d'adapter notre logement et quotidien.

Que se passe-t-il quand on réduit la pression ?

L'eau coule toujours mais à tout petit débit. On adapte ses usages et on prend conscience de l'importance de l'eau dans son quotidien.



CALENDRIER DE COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS

(Partie centrale à détacher et à conserver)

Une
NOUVELLE VIE pour vos

biodéchets

2025
Saint-Benoît-
des-Ondes



EMMA COQUILLE

“Moi, plus tard, je veux devenir une fleur.”

Coque & coquille



ALEX SPRESSO

“Compostez-moi ! Parce que y'en a marre.”

Marc de café

Saint-Malo
Agglomération

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
1 M	Jour de l'an	1 S ¹⁰⁰	Ella	1 S ¹¹⁰	Aubin	1 M ¹⁰³	Hugues	1 J	Fête du Travail	1 D	Justin
2 J	Basile	2 D	Présentation	2 D ¹¹¹	Charles le B.	2 M	Sandrine	2 V	Boris	2 L	Blandine
3 V	Geneviève	3 L	Blaise	3 L ¹⁰⁷	Guénoël	3 J	Richard	3 S	Philippe	3 M	Kévin
4 S	Odilon	4 M	Véronique	4 M	Casimir	4 V	Isidore	4 D	Sylvain	4 M	Clotilde
5 D	Edouard	5 M	Agathe	5 M	Olive	5 S	Irène	5 L	Judith	5 J	Igor
6 L	Mélaïne	6 J	Gaston	6 J	Colette	6 D	Marcellin	6 M	Prudence	6 V	Norbert
7 M	Raymond	7 V	Eugénie	7 V	Félicité	7 L	J.-B. de la S.	7 M	Gisèle	7 S	Gilbert
8 M	Lucien	8 S	Jacqueline	8 S	Jean de Dieu	8 M	Julie	8 J	Victoire 1945	8 D	Médard
9 J	Alix	9 D	Apolline	9 D	Françoise	9 M	Gautier	9 V	Pacôme	9 L	L. de Pentecôte
10 V	Guillaume	10 L	Arnaud	10 L	Vivien	10 J	Fulbert	10 S	Solange	10 M	Landry
11 S	Pauline	11 M	N.-D. Lourdes	11 M	Rosine	11 V	Stanislas	11 D	Estelle	11 M	Barnabé
12 D	Tatiana	12 M	Félix	12 M	Justine	12 S	Jules	12 L	Achille	12 J	Guy
13 L	Yvette	13 J	Béatrice	13 J	Rodrigue	13 D	Ida	13 M	Rolande	13 V	Antoine de P.
14 M	Nina	14 V	Valentin	14 V	Mathilde	14 L	Maxime	14 M	Matthias	14 S	Elisée
15 M	Rémi	15 S	Claude	15 S	Louise	15 M	Paterne	15 J	Denise	15 D	Germaine
16 J	Marcel	16 D	Julienne	16 D	Bénédicte	16 M	Benoit-Joseph	16 V	Honoré	16 L	Aurélien
17 V	Roseline	17 L	Alexis	17 L	Patrice	17 J	Anicet	17 S	Pascal	17 M	Hervé
18 S	Prisca	18 M	Bernadette	18 M	Cyrille	18 V	Parfait	18 D	Eric	18 M	Léonce
19 D	Marius	19 M	Gabin	19 M	Joseph	19 S	Emma	19 L	Yves	19 J	Romuald
20 L	Sébastien	20 J	Aimée	20 J	Herbert	20 D	Odette	20 M	Bernardin	20 V	Silvère
21 M	Agnès	21 V	P. Damien	21 V	Clémence	21 L	L. de Pâques	21 M	Constantin	21 S	Solstice d'été
22 M	Vincent	22 S	Isabelle	22 S	Léa	22 M	Alexandre	22 J	Emile	22 D	Alban
23 J	Barnard	23 D	Lazare	23 D	Victorien	23 M	Georges	23 V	Didier	23 L	Audrey
24 V	Fr. de Sales	24 L	Modeste	24 L	Karine	24 J	Fidèle	24 S	Donatien	24 M	Jean-Baptiste
25 S	Conv. de Paul	25 M	Roméo	25 M	Humbert	25 V	Marc	25 D	Sophie	25 M	Prosper
26 D	Paule	26 M	Nestor	26 M	Larissa	26 S	Alida	26 L ⁹⁸	Bérenger	26 J	Anthelme
27 L	Angèle	27 J	Honorine	27 J	Habib	27 D ¹⁰⁷	Zita	27 M ¹⁰⁰	Augustin	27 V	Fernand
28 M	Th. d'Acquin	28 V ¹⁰⁵	Romain	28 V	Gontran	28 L ¹¹⁰	Valérie	28 M ¹⁰⁰	Germain	28 S	Irénée
29 M	Gildas			29 S ¹¹⁰	Gwladys	29 M ¹⁰⁹	Cath. de Si.	29 J	Ascension	29 D	Pierre
30 J	Martine			30 D ¹¹⁴	Amédée	30 M ¹⁰³	Robert	30 V	Ferdinand	30 L	Martial
31 V ⁹⁹	Marcelle			31 L ¹¹⁴	Benjamin			31 S	Visitation		

Légende :

- Jours de collecte des recyclables
- Jours de collecte des ordures ménagères
- Coefficients grandes marées

Zone A Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

Zone B Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg.

Zone C Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

En cas de besoin :

N° Vert : service & appel gratuits

08 00 80 10 61

CONSIGNES DE TRI

LES RECYCLABLES



Papiers et cartons

Boîtes, briques et autres emballages ainsi que les journaux, magazines, prospectus...



Plastiques

Emballages alimentaires, d'entretien, d'hygiène...



Métal

Boîtes de conserve, canettes, barquettes et papier aluminium, aérosols...



Emballages et petits métaux

Sacs, suremballages, films de protection, couvercles, capsules, barquettes en polystyrène, pots de yaourt, paquet de café, gourdes de compote, tube de dentifrice...

Vider les emballages et les mettre directement dans les bacs de tri, en vrac et non imbriqués, sans les laver.*



* Et pour gagner de la place, pensez à les aplatir.

www.stmalo-agglomeration.fr

LES DÉCHETS MÉNAGERS



Produits d'hygiène consommables, emballages en bois, litière, autres petits objets en plastique et en bois...



Bien fermer les sacs poubelles avant de les mettre dans les bacs marrons.



ET, LES BIODÉCHETS

Vos biodéchets sont prêts à faire fleurir vos jardins !



Déchets de cuisine

Épluchures, fruits et légumes périmés, marc de café, papiers souillés, restes de repas, coquilles d'œufs, produits laitiers, os, résidus de pain...

Feuilles, tontes de pelouse, fleurs fanées, plantes d'intérieur, branches, écorces...



Déchets verts



Vous avez un jardin : composteur individuel gratuit

Demandez un composteur individuel gratuit (plus d'infos sur notre site).



Vous êtes en appartement : composteur collectif & autres...

Déjà 14 composteurs collectifs installés sur tout le territoire !



Les Marteaux du Jardin

Pourquoi composter ?

- ✓ Produire un engrais naturel pour jardins et potagers
- ✓ Gagner de la place dans ma poubelle d'ordures ménagères
- ✓ Réduire les risques de mauvaises odeurs dans la poubelle
- ✓ Faire un geste pour la planète (grâce à moins d'incinérations et enfouissements des ordures)
- ✓ Rejoindre une démarche citoyenne d'économie circulaire

Mettre dans le bac à compost pour obtenir de l'engrais naturel en quelques mois de maturation. Pour un compost de qualité, mélanger une fois par mois, aérer et combiner les déchets secs et humides.



LE VERRE

Mettre directement les bouteilles, pots et bocaux (vidés, pas lavés) dans les bacs verts.



Bouteilles, pots et bocaux



EN DÉCHÈTERIE

Nos objets peuvent avoir une seconde vie, trier c'est aussi donner !

Vaisselle et objets en verre, métal, terre cuite, porcelaine...



Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

Déchets verts



Encombrants

Piles et ampoules



Déchets toxiques et peintures



Tous les vêtements, linge de maison et chaussures usagés peuvent être rapportés, quel que soit leur état, même abîmés dans les déchèteries de l'Agglomération ou dans un point d'apport à retrouver sur le site de Refashion.

Ils doivent être placés propres et secs, les chaussures liées par paire, dans des sacs fermés. Les textiles déposés ici seront majoritairement reportés ou recyclés. Avant de jeter, pensez aux 4 R : Réparer, Réutiliser, Recycler, Réduire.



LES INTERDITS en déchèterie :



Produits explosifs

(fusées de détresse ou bouteilles de gaz...) que reprennent les fournisseurs habituels.



Pneumatiques

Les vendeurs de pneumatiques reprennent vos anciens pneus.



Plaques contenant de l'amiante

Elles doivent être manipulées et reprises par un professionnel du bâtiment.

LES HORAIRES

CANCALE ZA la Bretonnière / Tél. 06 49 77 15 48

9h30-12h / 14h-18h > Fermée les mercredis, dimanches et jours fériés

MINIAC-MORVAN Le Gault / Tél. 06 83 77 82 05

9h30-12h / 14h-18h > Fermée les vendredis, dimanches et jours fériés

SAINTE-MALO Rue des Belettes / Tél. 02 99 82 80 91

9h-11h50 / 14h-18h50 > Fermée les dimanches après-midi et jours fériés

SAINTE-MELOIR-DES-ONDES Blessin / Tél. 06 49 77 08 31

9h30-12h / 14h-18h > Fermée les mardis, dimanches et jours fériés

SAINTE-PÈRE-MARC-EN-POULET ZA La Halte / Tél. 06 81 15 80 19

9h30-12h / 14h-18h > Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés

Quand sortir mes bacs ?

> après 19h00 la veille du passage des véhicules assurant la collecte

> avant 6h00 le jour de collecte.

J'ai oublié de sortir mon bac ?

> Déposez vos déchets dans le point d'apport volontaire le plus proche de chez vous. Vous pouvez les géolocaliser sur www.stmalo-agglomeration.fr

Je n'ai pas de bac ? Il est cassé ? Volé ?

Demandez votre bac via le numéro vert ou sur www.stmalo-agglomeration.fr

Pourquoi je ne dois pas mettre mes déchets

(sacs, cartons...) par terre ?

> C'est interdit par la loi, même au pied des bacs et des points d'apport volontaire, et ils ne sont pas collectés.

Comment contacter le service de collecte des déchets ?

> Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 / 13h45 à 17h ou dechets@stmalo-agglomeration.fr

N° Vert : service & appel gratuits

0800 801 061

2025
Saint-Benoît-
des-Ondes

Une
SECONDE VIE grâce au

Compostage



CHRISTOPHE HEUILLES

"N'en faisons pas toute une montagne, compostez-nous !"

Déchets verts



DAPHNÉ PLUCHURE

"J'ai encore du peps !"

Épluchures & restes alimentaires

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE		JANVIER 2026	
1 M	Thierry	1 V	Alphonse	1 L	Gilles	1 M	Thér. de l'E.	1 S	Toussaint	1 L	Florence	1 J	Avancée de l'an
2 M	Martinien	2 S	Julien Eymard	2 M	Ingrid	2 J	Léger	2 D	Défunts	2 M	Viviane	2 V	Basile
3 J	Thomas	3 D	Lydie	3 M	Grégoire	3 V	Gérard	3 L	Hubert	3 M	Fr.-Xavier	3 S	Geneviève
4 V	Florent	4 L	J-M Vianney	4 J	Rosalie	4 S	Fr. d'Assise	4 M	Charles	4 J	Barbara	4 D	Odilon
5 S	Antoine	5 M	Abel	5 V	Raïssa	5 D	Fleur	5 M	Sylvie	5 V	Gérald	5 L	Edouard
6 D	Mariette	6 M	Transfiguration	6 S	Bertrand	6 L	Bruno	6 J	Bertilie	6 S	Nicolas	6 M	Mélaïne
7 L	Raoul	7 J	Gaétan	7 D	Reine	7 M	Serge	7 V	Carine	7 D	Ambroise	7 M	Raymond
8 M	Thibault	8 V	Dominique	8 L 103	Nativité	8 M	Pélagie	8 S	Geoffroy	8 L	Imm. Concept.	8 J	Lucien
9 M	Amandine	9 S	Amour	9 M 107	Alain	9 J	Denis	9 D	Théodore	9 M	Pierre Fourier	9 V	Alix
10 J	Ulrich	10 D	Laurent	10 M 107	Inès	10 V	Chislain	10 L	Léon	10 M	Romarc	10 S	Guillaume
11 V	Benott	11 L 96	Claire	11 J 102	Adelphé	11 S	Firmin	11 M	Armistice	11 J	Daniel	11 D	Pauline
12 S	Olivier	12 M 97	Clarisse	12 V	Apollinaire	12 D	Wilfried	12 M	Christian	12 V	Jeanne F-C	12 L	Tatiana
13 D	Henri	13 M	Hippolyte	13 S	Aimé	13 L	Géraud	13 J	Brice	13 S	Lucie	13 M	Yvette
14 L	Fête nationale	14 J	Evrard	14 D	La Croix	14 M	Juste	14 V	Sidoine	14 D	Odile	14 M	Nina
15 M	Donald	15 V	Assomption	15 L	Roland	15 M	Thér. d'Avila	15 S	Albert	15 L	Ninon	15 J	Rémi
16 M	N-D Mt-Carmel	16 S	Armel	16 M	Edith	16 J	Edwige	16 D	Marguerite	16 M	Alice	16 V	Marcel
17 J	Charlotte	17 D	Hyacinthe	17 M	Renaud	17 V	Baudoin	17 L	Elisabeth	17 M	Gaël	17 S	Roseline
18 V	Frédéric	18 L	Hélène	18 J	Nadège	18 S	Luc	18 M	Aude	18 J	Gatien	18 D	Prisca
19 S	Arsène	19 M	Jean-Eudes	19 V	Emilie	19 D	René	19 M	Tanguy	19 V	Urban	19 L	Marius
20 D	Marina	20 M	Bernard	20 S	Davy	20 L	Adeline	20 J	Edmond	20 S	Théophile	20 M	Sébastien
21 L	Victor	21 J	Christophe	21 D	Matthieu	21 M	Céline	21 V	Prés. Marie	21 D	Solstice d'Hiver	21 M	Agnès
22 M	Marie-Mad.	22 V	Fabrice	22 L	Maurice	22 M	Elodie	22 S	Cécile	22 L	Fr.-Xavière	22 J	Vincent
23 M	Brigitte	23 S	Rose de L.	23 M	Constant	23 J	Jean de C.	23 D	Clément	23 M	Armand	23 V	Barnard
24 J	Christine	24 D	Barthélémy	24 M	Thécle	24 V	Florentin	24 L	Flora	24 M	Adèle	24 S	Fr. de Sales
25 V	Jacques	25 L	Louis	25 J	Hermann	25 S	Crépin	25 M	Catherine	25 J	Avancée	25 D	Conv. de Paul
26 S	Anne	26 M	Natacha	26 V	Côme	26 D	Dimriti	26 M	Delphine	26 V	Etienne	26 L	Paule
27 D	Nathalie	27 M	Monique	27 S	Vincent de P.	27 L	Emeline	27 J	Sévrin	27 S	Jean	27 M	Angèle
28 L	Samson	28 J	Augustin	28 D	Venceslas	28 M	Jude	28 V	Jacq. de la M.	28 D	Innocents	28 M	Th. d'Aquin
29 M	Marthe	29 V	Sabine	29 L	Michel	29 M	Narcisse	29 S	Saturnin	29 L	David	29 J	Gildas
30 M	Juliette	30 S	Fiacre	30 M	Jérôme	30 J	Bienvenue	30 D	André	30 M	Roger	30 V	Martine
31 J	Ignace de L.	31 D	Aristide			31 V	Quentin			31 M	Sylvestre	31 S	Marcelle

Saint-Malo
Agglomération

08 00 80 10 61 N° Vert : service & appel gratuits



Permanences France Services En Mairie

Dès janvier prochain, un conseiller France services sillonneront l'ensemble des 18 communes de notre territoire pour y tenir des permanences. Projet collectif piloté par Saint-Malo Agglomération pour le compte de nos villes et villages.

Un conseiller oui, mais pour quoi faire ?

Le conseiller France services aura pour mission d'accompagner les habitants dans toutes leurs démarches administratives du quotidien. Besoin d'aide pour sa déclaration d'impôt ? Des questions sur la retraite ? La CAF ? En recherche d'informations sur les financements de rénovation d'habitat ? La population aura un interlocuteur de choix.

Si les retraités et les personnes isolées sont les plus demandeuses d'un accompagnement physique, attention à ne pas sous-estimer les difficultés rencontrées par les plus jeunes qui ont parfois plus de mal à appréhender les plateformes administratives.

À partir du 22 janvier 2025, le conseiller interviendra en mairie de Saint-Benoît-des-Ondes le mercredi matin de 9h à 12h, une fois toutes les trois semaines.

IMPORTANT : avant tout déplacement, il est nécessaire que vous preniez contact avec l'équipe FRANCE SERVICES pour savoir quels documents apporter en fonction de vos besoins.

CONTACT FRANCE SERVICES :

- ♦ Par téléphone : 02.99.89.61.37
- ♦ Par mail : france.services@stmalo-agglomeration.fr

Transport à Mat demande

Le 6 janvier 2025, un nouveau réseau, plus adapté à l'ensemble des habitants du territoire et plus équitable entre les 18 communes de Saint-Malo Agglomération est déployé.



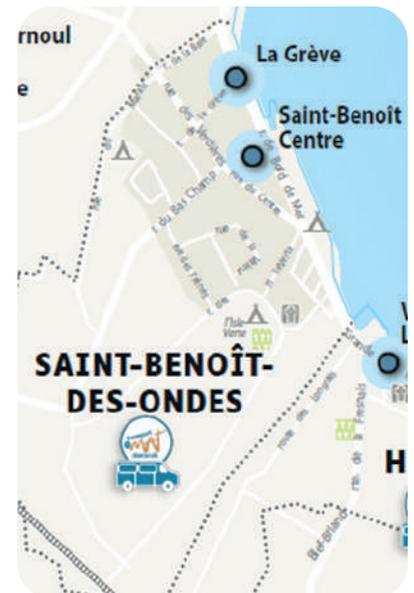
Un Transport à MAT demande souple et innovant pour SAINT-BENOIT-DES-ONDES.

Les horaires fixes des lignes régulières n°14 ET 15 sont remplacés par le Transport à MAT demande qui permet de disposer d'un moyen de mobilité plus souple, plus petit et adapté aux besoins de chacun. Le service fonctionne tous les jours (de 6h à 21h du lundi au vendredi / de 7h à 21h, le samedi / de 10h à 20h le dimanche et les jours fériés).

Il est nécessaire de réserver son trajet sur l'application MAT, le site internet reseau-mat.fr ou par téléphone au 02 99 40 19 22 au plus tard 1 heure avant le déclenchement du service. Une fois l'horaire confirmé, l'utilisateur se rend à l'arrêt de bus choisi. Les 2 arrêts au départ de SAINT-BENOIT-DES-ONDES sont : Saint-Benoît Centre (parking face à la Mairie et La Grève (rue du Bord de Mer face à la rue de la Grève).

Les tarifs pratiqués sur le Transport à MAT demande sont ceux du réseau MAT et permettent de circuler sur l'ensemble du réseau. (exemple : le ticket unitaire à 1,40€ est valable 1h30 au départ de Saint-Benoît-des-Ondes jusqu'à la destination finale).

Plus d'info : www.stmalo-agglomeration.fr



Sport Santé la Baie

L'association propose la pratique d'activités physiques et sportives sans idée de compétition, afin de valoriser la préservation du capital santé des pratiquants.

La convivialité par la pratique de ces activités est essentielle

Marche nordique : " allure modérée "

Le mardi après-midi. Rendez-vous parking face à la mairie. De 14h à 16h15

Tennis de table

Le mercredi matin à la salle polyvalente. De 9h30 à 11h30

Activités dansées

Le mercredi après-midi à la salle polyvalente. De 14h00 à 16h30

À Chacun Son Rythme

L'association "A Chacun Son Rythme" a pour objectif de promouvoir la pratique de la course à pied pour tous, quel que soit le niveau. L'année 2024 a été riche en activités et en échanges.



L'association continue de rassembler des passionnés de course à pied et 35 fidèles adhérents. Nos séances d'entraînement sont de 2 par semaine où nous travaillons endurance, vitesse, préparation à des courses. Notre sortie groupe **est le dimanche à 9H à St Benoit des ondes ou autres lieux déterminés à l'avance.**

L'Assemblée générale a eu lieu le 31 octobre 2024. Le bilan 2024 est bon avec une belle participation à toutes les courses locales, et notamment celles du Challenge CA du Pays de Dinan et de la Côte d'Emeraude, et aux courses caritatives avec Dons aux autres associations : **Téléthon, vaincre la maladie de Charcot et contre le cancer du sein.**

Nous avons participé au semi-marathon de la baie, au trail des agonisants et de la côte d'Emeraude, au semi-marathon de Cancale-St Malo et deux de nos adhérents ont fait le marathon vert de Rennes. Notre sortie groupe était au **trail d'Ecouves en Normandie le week-end du 8/9 juin.**

La course de St Benoit a eu lieu le dimanche 28 avril 2024 avec 349 inscrits et 331 participants à l'arrivée. Nous remercions tous les bénévoles et nos partenaires permettant la réalisation de cet événement dans de bonnes conditions.

Gymnastique d'entretien

Le vendredi matin à la salle polyvalente. De 9h25 à 10h25



Contact : sportsante.la.baie@gmail.com 07 81 60 40 30

Nous sommes impatients de relever de nouveaux défis en 2025 :

Le Trail du bois joli, un stage de trail à Clécy, le semi-marathon de Nantes, le défi du mont dol, le semi-marathon Auray-Vannes, et plein d'autres courses locales notamment du Challenge dont nous faisons partie.

Notre course de 10km " Le Circuit Bénédicte " aura lieu le 20 avril 2025 départ à 9h30 rue du centre. Nous remercions nos sponsors qui nous soutiennent financièrement et les bénévoles pour la bonne organisation de cet événement sportif dans la commune.

Et voici les 10 bienfaits de la course à pied :

- ♦ 1/ Amélioration de la santé cardiovasculaire ;
- ♦ 2/ Renforcement musculaire ;
- ♦ 3/ Perte de poids et gestion de la masse grasseuse ;
- ♦ 4/ Amélioration de l'endurance et de la condition physique ;
- ♦ 5/ Réduction du stress et amélioration de l'humeur ;
- ♦ 6/ Amélioration de la qualité du sommeil ;
- ♦ 7/ Renforcement du système immunitaire ;
- ♦ 8/ Amélioration de la santé mentale ;
- ♦ 9/ Réduction du risque de certaines maladies ;
- ♦ 10/ Gain de confiance en soi.

Bonne et heureuse Année 2025 à tous les Bénédictins, à tous nos adhérents et tous nos sponsors et bénévoles avec la santé en prime !

Pour tout renseignement :

Prés. Laurence COREAU 24 rue de la valeur 06 64 38 87 76 ou
Secr. Pascal BENOIST 06 09 35 14 19 - acsr.stbenoit@orange.fr



ACPG – CATM

L'association des Anciens Combattants se retrouve chaque année pour les cérémonies patriotiques.

- ◆ **Le 8 mai**, pour célébrer la fin de la 2^{ème} guerre mondiale, 1939-1945 ;
- ◆ **Le 11 novembre**, en mémoire des morts, mutilés, des blessés et des traumatisés de la Grande Guerre, la 1^{ère} guerre mondiale, 1914-1918 ;
- ◆ **Le 5 décembre**, en hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie ; Nous remercions les élèves et les enseignantes qui nous accompagnent à chaque cérémonie, pour la lecture du message de l'UFAC.

Nous espérons que vous serez des nôtres pour les prochaines cérémonies célébrées au cours de l'année 2025 : le 8 mai, le 11 novembre et le 5 décembre.

Toute personne qui le souhaite peut devenir citoyenne de la paix en nous contactant : Yves RUELLAN, 7 impasse de la Chapelle – 02.99.58.72.38 ruellan.yves22@gmail.com.

ADB - Association de Défense pour la Sauvegarde des Intérêts Économiques, Sociaux et Environnementaux de Saint-Benoît-des-Ondes

Le but de notre association, depuis sa création en 2015, est de parvenir à une révision du Plan de Prévention du Risque de Submersion marine (PPRSM), en application sur notre territoire depuis août 2021, par arrêté préfectoral, notamment pour les particuliers.

De manière plus générale, le PPRSM et ce qui en découle prévoient de nombreux travaux sur la digue et ailleurs, selon

les résultats d'un certain nombre d'études et expertises à effectuer sur les prévisions climatiques à long terme et l'état d'envasement de la Baie, entre autres.

Les exigences du PPRSM vous concernent ! Et ce, malgré le fait qu'elles s'appliquent sur tout le littoral français de façon " uniforme " - d'où notre exigence d'une révision de ce PPRSM, afin que les mesures prescrites correspondent mieux aux spécificités de notre commune et, plus largement, à celles de la Baie du Mont Saint- Michel et du Marais de Dol.

Nous considérons par exemple que le trait de côte recule plutôt qu'il n'avance pour notre commune par suite d'envasement de la baie.

L'ADB, en liaison avec la Mairie de Saint-Benoît, les instances de Saint-Malo Agglomération et les autres organismes de la Baie, œuvre afin d'obtenir des informations sur la réalité des applications du PPRSM, en ce qui concerne les travaux sur la digue et les études prévues dans le but de notre demande de révision.

Après bientôt 10 ans, et malgré la réponse du 17 janvier 2024 de M. le Préfet (voir notre site) peu de résultats d'études objectives basées sur des observations scientifiques sont disponibles. Pourtant nous sommes tous concernés par certaines obligations matérielles quant à nos maisons, nos déclarations à faire aux assureurs aux notaires (en cas de vente/achat), aux demandes de permis de construire...

Venez rejoindre l'ADB afin que nous puissions envisager une modification de la politique de prévention, que ses prescriptions deviennent plus justes et adaptées à la réalité du risque de submersion, venue de la mer ou d'inondation venue de la terre, autant pour la commune que pour les particuliers.

L'ADB a besoin de vous pour recueillir des informations, relancer des actions. L'ADB accueille tous les habitants de Saint-Benoît et au-delà, y compris et surtout les jeunes dont la volonté serait de s'implanter à Saint Benoît, et assurer l'avenir de leur commune !

Pour de plus amples informations sur le PPRSM et vos obligations, sur l'avancement des travaux ; et pour devenir adhérent de l'ADB, voir :

Site : [https:// pprsm-adb-35114.com](https://pprsm-adb-35114.com) (régulièrement mis à jour)

Courriel : collectif.benedictin@orange.fr

Les membres du conseil de l'ADB vous présentent, pour vous et vos proches, leurs meilleurs vœux pour l'année 2025

Saint-Benoît Fitness Club**Ce Fitness-club vous souhaite une belle année sportive 2025 !**

Comme l'an passé, nous vous accueillons le mardi et le jeudi de 18h à 19h à la salle polyvalente de Saint-Benoît-des-Ondes, 3bis rue du Bord de Mer. Cette salle spacieuse reste très confortable. David Montois et son équipe nous proposent différents exercices de renforcement musculaire et nous font travailler les cuisses, les abdos, les fessiers. Nous renforçons également les bras avec les élastiques.

David, Flo, Bira ou Jeremie nous proposent quelques séances de pilates ou de stretching suivant les cours ! Rejoignez-nous, très bonne ambiance garantie.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la présidente,

Mme Françoise CHASSERAY
22 rue de l'Île Verte - 02.99.58.63.01 – 06.28.36.16.90
chassera.francoise@orange.fr

**L'APESB**

Association Pour les Enfants de Saint-Benoît-des-Ondes a reconduit ses activités :

- ◆ **la soirée hamburger** pour les élèves de l'école, qui a lieu le dernier mardi de l'année scolaire ;
- ◆ **le vide-grenier**, qui cette année a eu lieu au mois de septembre sur le camping municipal. La pluie s'est invitée au début de l'après-midi ce qui a malheureusement fait fuir les visiteurs et les exposants ;
- ◆ **la vente de sapins**, au début décembre, qui a toujours du succès.

Nous espérons, pour l'année 2025, garder ces manifestations et y rajouter une soirée théâtre offerte par l'amicale laïque de Cancale (date à définir).

Notre vide-grenier aura lieu sur deux journées, le week-end du 17 et 18 mai 2025, une nouvelle fois dans le camping municipal.

L'association a versé, cette année encore, la somme de 3.500,00 € pour l'école du Bord de Mer et 1.000,00 € pour l'Amicale laïque de Cancale, qui s'occupe de prendre en charge les enfants de la commune pour les emmener et les ramener du sport le soir.



L'assemblée générale se déroulera le 14 mars 2025 à 20h30 maison des loisirs.

Le Président, ainsi que les membres du bureau, vous souhaitent une merveilleuse année 2025 et aimeraient vous voir nombreux et nombreuses à nos manifestations où nous avons toujours besoin de bénévoles et de bras.

Président Patrice GINGAT – 06.81.27.67.01
apesb35@gmail.com

Amicale Laïque De Saint-Benoit-Des-Ondes

L'année 2024 - 2025 est signe de changement pour l'Amicale Laïque de l'école du Bord de Mer. Nouveau bureau, nouveaux projets ! Nous avons comme objectifs communs, le meilleur pour la scolarité de nos enfants. Donc, à nous parents, de nous mobiliser 1h ou plus lors des événements. Votre aide est précieuse !

Election d'un nouveau bureau

En septembre 2024, les bénévoles ont élu le nouveau bureau de l'association, composée de Prescilla BILAP UM, Présidente et Geoffrey MARECHAL Vice-président Fanny MARZIN, trésorière accompagnée de son adjointe Morgane MARZIN ainsi que Laura DESCLOS, secrétaire et Marina TAVET, secrétaire adjointe.



Ar Chach Diwal (Les Chiens du Guet).

Une association qui lutte contre le harcèlement scolaire. Si la moto est notre passion, la défense des enfants contre le harcèlement scolaire est notre combat.

Nous intervenons dans tous les établissements scolaires, de la maternelle au lycée, avec des interventions pédagogiques afin de sensibiliser les enfants. Nous participons aussi à des sorties motos entre membres et supports ou au profit de causes qui nous tiennent à cœur.

Vous êtes motard, motarde, la défense des enfants vous touche, venez nous rejoindre !

Votre soutien est important !

Vous pourrez nous rencontrer à la fête des moules le 9 août 2025 à St Benoît des Ondes ou nous contacter via les différents réseaux Facebook, Instagram, téléphone, mail.

Les événements se sont ensuite enchaînés avec le défilé d'Halloween, où le soleil était au rendez-vous. Nous avons également fait quelques ventes au profit de l'école de nos enfants, comme la vente de sacs personnalisés et les chocolats de Noël.

Le 6 décembre, a eu lieu le spectacle de Noël avec la présence du Père Noël en personne. Des livres et des chocolats ont été distribués aux enfants lors de la traditionnelle photo.

Pour l'année 2025, noter dans vos agendas !

Les prochaines manifestations :

- ◆ Le 1^{er} Mars, **soirée DISCO - PAËLLA DEL SOL**
- ◆ Avril, traditionnelle **vente de GAVOTTES**
- ◆ Mai, **Vente de saucissons**
- ◆ Juin, **TOMBOLA !!** Si vous voulez votre encart sur nos tickets, vous pouvez adresser un mail à l'adresse suivante : amicale.laique.st.benoit@gmail.com
- ◆ Octobre, **vente d'objets personnalisés**
- ◆ Le samedi 25 octobre, **défilé d'Halloween**
- ◆ Novembre, **vente de chocolats de Noël**
- ◆ Le vendredi 12 décembre, **spectacle de Noël**

Suivez-nous sur les réseaux sociaux (instagram et facebook) pour suivre nos actualités.



ON COMPTE SUR VOUS !!

M. MOREL LAUTREY Marc
47 rue du centre 35114 St Benoît des Ondes
06 83 65 32 64 - archachdiwal35@gmail.com

Saint-Benoît-des-Ondes

Rafaël Moreau, nouveau secrétaire général de mairie

Voilà bientôt un an que Rafaël Moreau est arrivé à la mairie. Pendant tout ce temps, il travaille en binôme avec Serge Fontaine, en attendant que soit nommé le nouveau secrétaire général de la commune.

Depuis l'été 2021, il a repris le poste de secrétaire général de la commune, suite au départ en retraite de Serge Fontaine.

Avant d'arriver à la mairie, Rafaël Moreau a eu un parcours qui qualifie d'« un peu mouvant », comme beaucoup autour d'ici. Il a occupé une dizaine d'années dans les suburgades de la région Bretagne en gravant des échelons. Il a été responsable de celle de l'île de Groix (Morbihan) et directeur adjoint de celle de Vieux-Éclair.

« Chaque jour est différent »

Rafaël Moreau aime à dire « que les secrétaires c'est polyvalente, c'est à dire qu'ils font beaucoup de choses et qu'il faut qu'ils le fassent rapi-



Rafaël Moreau, nouveau secrétaire général de la mairie.

demment ? » Dans son métier, il y a « beaucoup de domaines dans lesquels tu dois vraiment prioriser les dossiers ou les urgences ».

Ses missions sont « compliquées à définir tellement il y en a ! » Rôles et très variés etes tout d'abord à la vie quotidienne d'une commune avec, entre autres, la préparation des budgets. Il gère également des différents services, la coordination des différents services, les finances au quotidien de la commune.

Ce qu'il aime dans ce poste, c'est qu'« on n'est pas cantonné à un domaine. Chaque jour est différent. » Il apprécie aussi le contact

avec les élus, avec les bénévoles et les agents. Pour lui, ici, « les agents sont investis, professionnels. Quand je dis coordonner les services, c'est... En fait, je les supervise. Ils sont autonomes, ils savent tout à fait ce qu'ils ont à faire, ils le font bien, je pense qu'il n'y a que des bons retours de la population. Que ce soit les agents techniques, les ASSEA... »

Bref, il est entouré d'une « bonne équipe ». Grâce à eux, « je me suis tout de suite senti bien accueilli ». Son cadre de travail lui plaît également. « Saint-Benoît, c'est un petit village. C'est ça qui est agréable. »

01
janv.09
fév.Ouest-France
Vendredi 9 février 2024

Saint-Benoît-des-Ondes

Marie-Joseph Jamois, 102 ans, doyen de la commune



Marie-Joseph Jamois, entouré de ses cinq enfants, Bernadette Letanoux, la maire, Yves Ruellan (ancien adjoint), Brigitte Nicolas, adjointe, et Rafaël Moreau, directeur général des services.

Les gens d'ici

Lundi, Marie-Joseph Jamois a fêté ses 102 ans, entouré de ses cinq enfants, de leurs conjoints, mais aussi d'élus de la commune, comme Bernadette Letanoux, la maire, Yves Ruellan et Brigitte Nicolas, ses adjoints, Rafaël Moreau, le nouveau directeur général des services et Jacques Daniell, maire honoraire.

Le doyen de la commune est né le 5 février 1922, à Saint-Benoît-des-Ondes, où il a toujours vécu. Il se marie en 1951 avec Marie, née Grassland.

Ensemble, ils auront cinq enfants : Marie-Hélène, Christiane, Monique, Jean-Michel et Pierre. Suivront quinze petits-enfants, dix-huit arrière-petits-enfants et deux arrière-arrière-petits-enfants.

Marie-Joseph Jamois tenait l'épicerie de la commune avec son épouse, d'abord dans la rue du centre, puis, au début des années 1980, rue du Bord de mer, à l'emplacement de l'actuel Panier bénédictin. « C'est maman qui tenait le magasin et

papa faisait les tournées en campagne », raconte Marie-Hélène, sa fille aînée. Elle et René Convelier, son mari qui ont repris l'épicerie lors du départ en retraite de ses parents, en 1982. Marie-Hélène tenait la caisse et son mari, le rayon boucherie. Ce sont eux qui ont instauré le libre-service à l'épicerie. « Du temps des parents, c'était toujours l'épicerie traditionnelle, comme dans le temps », ajoute Marie-Hélène Convelier.

Marie-Joseph pratiquait le piano et le violon, il était forgeron de l'église jusqu'à ses 95 ans. À l'occasion de son anniversaire, il avait composé une chanson en l'honneur de son pays natal, sur l'air de La Palmyraise : « J'aime Saint-Benoît, mon pays, où sont nés parents et amis, j'aime aussi cette vue si belle, de Canceac au Mont Saint-Michel. Saint-Benoît, mon petit pays qui s'étend du canal aux dunes, d'un côté la Baie de l'autre le marais [...] »

Son autre passion est la peinture. Sa maison, où il habite toujours, est décorée de ses tableaux.

Saint-Benoît-des-Ondes

Véronique Vieuille, le nouveau visage de la mairie

Depuis le 13 mai, Véronique Vieuille, bientôt 52 ans, est le nouveau visage de l'accueil de la mairie. Auparavant, à Pleugueneuc, elle tenait à mi-temps l'agence postale communale. « L'autre mi-temps, je venais en aide à l'administratif de la mairie. » Les collectivités territoriales, elle connaît bien, elle y travaille depuis trente ans, dont vingt dans la police municipale.

Dans la commune, ses missions sont nombreuses. Véronique Vieuille s'occupe de l'accueil des Bénédictins aux horaires d'ouvert. Elle seconde Rafaël Moreau, le secrétaire général de la mairie. Elle effectue de la comptabilité, de l'état civil, un petit peu d'urbanisme et gère également les locations des salles municipales. En bref, « tout ce qu'une mairie peut faire ».



Véronique Vieuille vient d'arriver à l'accueil de la mairie. Photo Ouest-France

Contact : tél. 02 99 58 77 08 ; saint-benoit-des-ondes.mairie@orange.fr
Mairie, 19, rue du Bord-de-Mer. Du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h.

01
avr.13
mai

Randonnée de Pâques le lundi

Saint-Benoît-des-Ondes

Trois élèves sur le podium du concours d'art postal

15 mai



Florentine Cougant, adjointe, et Valérie Jeanmin, bibliothécaire, entourées : Louise Maudet (2^e et 3^e prix), Mia Darcioche, 2^e, et Maeva Vitouze, 3^e.

Valérie Jeanmin, la bibliothécaire de la commune, et Florentine Cougant, adjointe en charge de la bibliothèque, se sont félicités, vendredi 8 juin, de la remise des prix du concours d'art postal, sur la scène des Jeux olympiques. Il était organisé en partenariat avec les bibliothèques communales du Marais-Blanc. À Saint-Benoît-des-Ondes, 42 élèves avaient participé. C'est une bonne participation. Les enveloppes avaient été exposées à la bibliothèque communale. « Ce qui a mis de la couleur dans la bibliothèque », se réjouit

Valérie Jeanmin. Ce sont les lecteurs qui ont pu voter en déposant un bulletin à la bibliothèque.

Ainsi, Louise Maudet (CM2) grimpe sur la première marche du podium, suivie par Mia Darcioche (grande section) qui se classe deuxième et de terti qui se classe troisième.

Maeva Vitouze, troisième. Louise a reçu une somme de 30 €, à utiliser dans une librairie locale. Mia et Maeva ont reçu des livres. Des cents pour acheter par livres. Dag cents pour acheter par livres. Saint-Malo agglomération, ont été remis aux autres participants.

Saint-Benoît-des-Ondes

Un marché d'été pour se restaurer sur la Baie

18 juin



Tous les mercredi est été, comme Romadest Letunoux, la mairie et son adjointe, Florentine Cougant, a été possible de déguster les produits du marché, sur place, devant la chapelle de la Baie, tenu par Jacques Antoine et Carmen Madoce. Ce fut devant la chapelle de la Baie, tenu par Jacques Antoine et Carmen Madoce.

Tous les mercredis, cet été, la commune organise son troisième marché d'été, qui se tient sur le parking situé rue du Doré-de-Mer et sur une partie de la digue. Ce marché « amène de la vie au village. Il permet à nos personnes âgées d'avoir des produits frais quand ils n'ont plus de moyens de locomotion. Pour les clients de nos trois campings, ça leur permet d'avoir des produits frais du coin », explique Florentine Cougant, adjointe en charge des animations.

Le rendez-vous des gourmands

Une douzaine de stands s'y donnent rendez-vous, dont une dizaine en lien avec l'alimentation. On peut y retrouver un marché, un fromager ou un vendeur de confiseries.

Plusieurs food-trucks locaux proposent des plats cuisinés sur place comme, par exemple, le food-truck

bénédictin El Béron (photo), qui propose de la street-food d'Amerique latine mais aussi des places du GAEC local, mais aussi des places d'exploitation (groupement agricole) du Grand Fleuve (coz en commun).

Grâce à la proximité de l'aire de pique-nique et les tables et chaises installées par certains commerçants, on peut se restaurer face au Mont-Saint-Michel, ce qui n'est pas décevant ! », ajoute Florentine Cougant, adjointe en charge des animations.

Côté stands, il y a aussi des créateurs locaux seront aussi présents. Côté nouveautés, le 17 juillet, il y aura aussi des stands.

Côté nouveautés, le 17 juillet, il y aura aussi des stands. Côté nouveautés, le 17 juillet, il y aura aussi des stands.

Jusqu'au 28 août, de 17 h à 21 h, marché d'été, sur le parking situé 6, rue du Doré-de-Mer et sur une partie de la digue.

La commune et la mairie à fond dans l'olympisme

Saint-Benoît-des-Ondes – Jusqu'au 5 juin, la mairie accueille une exposition sur les belles histoires des Jeux olympiques. L'occasion de soutenir Tom Fleux, qualifié en lancer de disque.

Jusqu'au 5 juin, l'exposition Histoire, sport et citoyenneté fait une halte à la mairie. Cette exposition, mise à disposition par la CSDS (Club Sportif de Saint-Malo Agglomération), vient dans les communes et couvre un large pan de l'histoire, allant des Jeux olympiques d'Athènes de 1896 à ceux de Paris de cette année.

30 récits sportifs marquants

Elle évoque que le sport et l'olympisme ont permis de rassembler les hommes autour de valeurs fortes : exemplarité, citoyenneté, entraînement, tolérance, justice, engagement, diversité, altruisme, amicalisme, paralympisme, parité, courage, indépendance, égalité ou résistance. Elle présente 30 récits de sportifs sportifs des quatre coins du monde qui, pendant les olympiques, ont illustré des valeurs fortes et universelles. L'idée est de montrer aussi comment ces

valeurs se sont imposées, comment un petit poignée d'individus ont pu conquérir le conservatisme et les intérêts.

« On est chauvin »

Pour la commune, cette exposition révèle une valeur particulière à l'annonce de la qualification aux Jeux olympiques de Paris, du lancer de disque, Tom Fleux, un enfant du pays. « On aime ça être de là », dit-il. « On est chauvin », confie Yves Ruellan, premier adjoint bénédictin.

« Ici, comme ailleurs, ces Jeux olympiques vont être très suivis. Mais on va particulièrement être intéressé par ses résultats. Notre dynamisme et notre synergie vont le faire pousser son disque encore plus loin. On espère Yves Ruellan. Pour un village de notre importance, avoir un sélectionné olympique n'est pas anodin. Avec tous les efforts, les sacrifices et



Yves Ruellan, premier adjoint.

le travail que Tom Fleux a fourni pour se qualifier, on ne peut qu'être étonné !

Jusqu'au 5 juin, du lundi au jeudi de 9 h 30 à midi. Mairie, 6, rue du Doré-de-Mer, www.saint-benoit-des-ondes.fr

29 mai



Pique-nique Bénédictin

juil.



Folklore du monde - Groupe Géorgien

06 juil.

21
juil.

Fanfare Brezh'ile Musique

L'enfant du pays Tom Reux vise les Jeux olympiques

Saint-Benoît-des-Ondes – Mardi, Tom Reux, athlète de haut niveau en lancer de disque, est venu rendre une visite surprise aux élus bénévoles lors du conseil municipal.

Les gens d'ici

Tom Reux, jeune athlète bénédictin, est spécialisé dans le lancer de disque. C'est au collège René-Coslin, de Cancale, qu'il a commencé l'athlétisme et les compétitions. Aujourd'hui, il est trois fois champion de France, avec une dizaine de sélections en équipe de France. « Tom habite à Saint-Benoît depuis toujours », rappelle Bernadette Letanoux, la maire.

Depuis des années, l'enfant du pays a un objectif en tête : sa sélection aux Jeux olympiques de Paris. « Il faudra attendre un mois pour savoir si je suis officiellement sélectionné », explique Tom Reux.

Mardi, l'athlète s'est prêté aux jeux des questions-réponses avec les élus. Il a décrit ses journées typées et son hygiène de vie. « Ça doit être compliqué. Tu ne dois pas pouvoir manger un steak frites tous les jours ? », lui demande la maire. « Le steak, je peux en manger tous les jours, mais les frites, non, j'apprécie, amusé. Tout est calculé pour la performance. Même au niveau du sommeil, c'est très cadré. » « Ya-t-il une école à tes côtés ? », lui a demandé une élue. « Je m'entraîne à Dinard, avec Régis Quéhard depuis trois ans, avant j'étais à Saint-Malo. Mon équipe, je



Tom Reux et Bernadette Letanoux, la maire, entourés des élus, lors du dernier conseil municipal, il porte la médaille qu'il a gagnée deux semaines auparavant.

me la suis construite tout seul, comme avec son kiné ou son médecin du sport.

Sa prochaine échéance est une compétition interclubs, en Bretagne. « Après, je vais aller en Martinique et en Espagne. »

Tom Reux confie ses difficultés pour financer ses déplacements lors qu'il fait des compétitions pour se qualifier. En effet, les frais sont à sa charge : logement, nourriture... « Ce

n'est pas comme les footballeurs, pour qui tout est payé », rappelle Bernadette Letanoux.

Quand il est parti en Nouvelle-Zélande, il y a un mois, pour une compétition individuelle qualificative aux JO, « j'ai dû tout sortir de ma poche. J'ai eu la chance d'être aidé par le maire de Dinard et par différents sponsors au niveau de la Ville. C'est grâce à cela que j'ai pu partir, explique-t-il. Par contre, quand il y a un championnat d'Europe où je représente l'équipe de France, c'est pris en charge. »

Pour les Jeux olympiques, les 42 premiers lanceurs de disque seront qualifiés. En France, ils sont dix ou onze athlètes.

président de l'Association pour les enfants de Saint-Benoît-des-Ondes, annonce : « Comme c'est un jeune qui a fait ses classes dans la commune, l'Association des enfants de Saint-Benoît veut te donner une petite subvention. » Bernadette Letanoux rétorque : « On est prêt à l'aider aussi financièrement. » De plus, le Centre communal d'action sociale (CCAS) lui versera également une subvention.

« C'est une fierté pour la commune qu'un bénédictin puisse être qualifié aux Jeux olympiques », résume Brigitte Nicolas, adjointe à la maire. À défaut de venir à Paris pour les Jeux, ils espèrent le voir à la télé.

Encouragements pour
Tom Reux - JO 202422
juil.

Saint-Benoît-des-Ondes

Campeurs et habitants se rencontrent pour une journée festive

Avec sa vue imprenable sur la baie du Mont-Saint-Michel et sur Cancale, le camping municipal est ouvert depuis le 1^{er} juin et jusqu'au 13 septembre. Comme chaque année depuis treize ans, Eric et Cathy Lutomski en sont les figures incontournables. Ils gèrent les lieux et chouchoutent les campeurs pendant la saison d'été.

Jeu, sous un beau soleil, la municipalité a invité les campeurs pour un traditionnel moment de convivialité en leur offrant un pot de bienvenue. Les membres de l'association bénédictine Sport, santé, la baie ont assuré l'animation avec des danses entraînantes comme le madison, invitent les campeurs à se joindre à eux.

Bernadette Letanoux, maire, a présenté Saint-Benoît-des-Ondes aux vacanciers. « village où il fait bon vivre », avec son 1,4 km de littoral, ses restaurants et ses commerces. Un prochain pot est prévu pour les campeurs, jeudi 8 août, à 18 h.



Campeurs, élus bénédictins et membres de l'association Sport, santé, la baie ont partagé un moment de convivialité, jeudi.

PHOTO: OLIVIER FRANCE

À noter qu'il est encore possible de réserver.

Contact : tél. 02 99 58 65 21 ou campingdesondes@orange.fr





09 août

Pot d'accueil et remise des prix du concours de boules



18 août

Animation orgue de barbarie



09 sept.

Saint-Benoît-des-Ôndes
Les associations collectent 1 227 € pour l'école

Mme Marie-Laurey, présidente d'Ar Chaoh Diwal, a été félicitée à Bernodécote Letaroux, maire (les premiers à gauche) et aux présidents des associations bénévoles, les bénévoles qui seront remerciés à l'école.

Samedi, Bernodécote Letaroux, le maire, et les présidentes des associations communales se sont retrouvés à la mairie pour faire le point sur la Fête des boules. Samedi 10 août, l'association Ar Chaoh Diwal (qui lutte contre le harcèlement scolaire) centralise l'organisation de ce rendez-vous sur la grève tout en travaillant maintenant au train avec les autres associations de la commune, afin de reverser les bénéfices de l'opération à l'école.

« Ça a été une bonne journée pour nous et encore plus pour les enfants de l'école. On a eu du beau temps, on a eu du monde. Les animations étaient superbes », résume Bernodécote Letaroux, « qui salue une organisation extraordinaire ».

Mme Marie-Laurey, la présidente d'Ar Chaoh Diwal, a déposé la somme de 1 227 € qui a été collectée.

Le maire « espère qu'on pourra recommencer l'année prochaine », sur le même principe : une association par an qui centralise l'organisation et tout pour le profit de l'école de la commune.



24 sept.

Un arbre indigène planté au profit du don d'organes

Saint-Benoît-des-Ôndes — L'inauguration de l'arbre de vie, planté dans le jardin de la salle polyvalente, a eu lieu samedi en présence d'élus, représentants d'associations et habitants.

L'initiative

En avril 2023, « à la demande d'amis de Matignon, près du Cap-Frédéric (Côtes-d'Armor), nous avons accueilli Gilbert Guillemet de Penestret (29). C'est un jeune retraité, sportif qui faisait le tour de France à vélo-couché pour sensibiliser au don d'organes, explique Jacques Darnie, même honoraire. Ce couple a perdu son fils de 25 ans, Maxime, grand sportif, qui faisait de l'escalade à Carnet-sur-Mer (29), lorsqu'il a chuté de la falaise. Immédiatement, les parents sont confrontés à un choix douloureux : celui de donner d'organes, décision à prendre rapidement. »

Toujours par cette cause de santé publique « nous avons adopté cette démarche de planter un arbre en hommage aux donneurs d'organes et greffés », souligne Bernodécote Letaroux, le maire. Le 30 juillet, le Ginkgo a été planté. Ce geste symbolise ce engagement de la commune comme ambassadeur du don d'organes, a été planté dans le jardin de la salle polyvalente. Cet arbre est à présent exposé et ont été inaugurés samedi.

En Bretagne, un exemple 24 % de



Bernodécote Letaroux, maire de Saint-Benoît-des-Ôndes (84 à l'échelle), entourée de Jean-Luc Bourgeois, député (on a gauche), Jacques Darnie, conseiller municipal (à gauche), Yves Rivillon, le maire (à droite), Arnaud Méhauté, service technique (à droite) et les receveurs et famille de donneurs de reins.

reçu de dons d'organes. « Cela représente un prélevement sur trois qui est empêché et c'est autant de vie qui aurait pu être sauvée », insiste Bernodécote Letaroux. « Nous sommes tous donneurs aux yeux de la loi française, mais les équipes médicales ne procèdent jamais à un prélevement sans s'être assurées du souhait de la personne et sans avoir consulté sa famille », explique

Jean Valéro de l'association Franco-Adoc 35. Le but du Franco-Adoc 35 est d'informer et sensibiliser au don d'organes de tissus humains et de moelle osseuse. C'est dans cet objectif que la commune « est ravie de prendre part à cette sensibilisation. Le Ginkgo bicolor, arbre indigène, venu des montagnes du sud de la Chine, est communément appelé arbre de vie. Cet arbre est le plus

résistant de la planète avec une longévité exceptionnelle » pour Luc Bernodécote Letaroux.

Après l'achat conseil en départementale, et Jean-Luc Bourgeois, député, ont été un très grand émotion à l'écoute des différents témoignages lors de cette inauguration. « Il faut qu'on en parle autour de nous », a souligné Jean-Luc Bourgeois.

Saint-Benoît-des-Ondes

Avec ce chèque, ce projet de l'école va voir le jour



Les élèves bénédicins ont reçu un chèque de 227 €, représentant les bénéfices de la fête des moules du 19 août.

Comme promis, en présence de Bertradette Letanoux, la maire, et de Roseline Caugan, son adjointe Marie Morel et autres, le président d'Ar Ch'ach Dival, avec des « frangins », est venu remettre, aux élèves de l'école, au nom des associations de la commune, un chèque de 227 €. Un montant qui représente les bénéfices de la fête des moules, du 19 août, données au profit de l'école.

Cet argent va permettre de voir aboutir le projet danse et théâtre voulu par l'équipe enseignante. Avec Jean-Jahann, de la compagnie L'Uva

Au lieu de la nuit, les élèves des quatre classes vont participer à huit séances de trente minutes à une heure (selon les âges). C'est à eux, sur permission de les faire se mouvoir comme ils veulent », explique Corinne Le Menez, la directrice de l'école.

À terme, les élèves créeront leur spectacle. « Je leur fais confiance ! » confia la directrice ; le résultat final pourra paraître original, mais justement, pour Corinne Le Menez, « c'est ce qui nous intéresse dans ce projet, de faire quelque chose de différent ! »

28
sept.

Cérémonie du 11 novembre 2024

11
nov.

déc.



Décoration du bourg par les enfants de l'école

24
nov.

Photo des Classes 4

Cérémonie des vœux 2025 en présence de M^{me} Françoise Gatel, Ministre déléguée chargée de la ruralité13
janv.

Naissances :**La municipalité adresse ses félicitations aux parents de...**

Roxanne GARNIER,
née le 2 février

Ellie GUYADER WANTIER,
née le 7 juin 2024

Hugo, Juan-Carlos, Francis JIMENEZ
né le 5 septembre 2024

**Mariages :****La municipalité adresse ses vœux de bonheur à...**

René MALOU
et Sophie BRENIER,
15 mars

Antoine DRIANO
et Amaryllis CHALMEL,
le 27 avril

Bertrand CORMIER
et Christine LEVESQUE,
le 31 août

Roger-Louis MARY
et Catherine BRIAND,
le 21 décembre

Décès :**La municipalité adresse ses sincères condoléances aux familles de...**

Albert BOUESNEL, le 1^{er} janvier

Marie LEGRAND épouse SAMSON,
le 19 février

Jean POIRIER, le 8 avril

Jacqueline OLLIVIER épouse CONTIN,
le 26 juillet

Denise DÉCORCE veuve BORDEAUX,
le 9 septembre

Odette GUIPEL épouse VIRLOUP,
le 5 octobre

Françoise PONTET épouse ALAIN,
le 6 octobre

Recensement Citoyen obligatoire à 16 ans**Les français doivent se faire recenser dès l'âge de 16 ans et avant la fin du 3^{ème} mois suivant leur anniversaire.**

Ils se présentent à l'accueil de la Mairie de domicile, munis de leur carte d'identité (en cours de validité), le livret de famille et un justificatif de domicile de moins de 3 mois de leurs parents.

Un formulaire est à compléter. A la suite de ces démarches, la mairie leur remet une attestation de recensement.

ATTENTION : cette attestation de recensement permet de justifier du recensement effectué. Seul le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) est indispensable à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique jusqu'à l'âge de 25 ans (inscriptions : permis, BAC, CAP, BEP, BAC Pro, etc..., mais aussi volontariat sapeur-pompier, concours fonction publique, armée, la gendarmerie, etc...).

Le recensement dans les délais prévus permet l'envoi d'une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté à 17 ans 3 mois environ, et l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Un recensement tardif : c'est une convocation tardive à la JDC, c'est l'impossibilité de s'inscrire à un examen, c'est une non inscription automatique sur les listes électorales.

À savoir : si le recensement est effectué dans les délais, l'inscription sur les listes électorales se fait automatiquement aux 18 ans du jeune, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Il s'agit d'une démarche personnelle et volontaire. Ce n'est pas automatique sauf pour les jeunes de 18 ans, s'ils se sont faits recenser à 16 ans.

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale de la commune de Saint-Benoît-des-Ondes muni de :

- ◆ Cerfa de demande d'inscription ;
- ◆ pièce d'identité en cours de validité ;
- ◆ d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Le bureau de vote de la commune est situé au 1^{er} étage de la mairie (avec ascenseur), en salle du Conseil Municipal.



Coiffeuse à domicile

CHUINARD ROUXEL Léonie – 06.62.74.91.55

Prothésiste ongulaire à domicile

COCO BULLE – 07.62.69.92.22

Coaching

CAMCOACH – Coaching personnel et professionnel –
06.87.41.57.75 – cam.coaching@outlook.fr

Atelier de couture LESSIRARD DE GRAAF Aglaé

Faargedda couture – 4 rue du Croissant – 06.12.61.46.88

Ménages MIMI NET SERVICES – DEDIEU Mylène

5 impasse des Pruneliers – 06.41.22.88.19

Nettoyage des locaux et vitrerie

NET THEBAULT – 2E rue de la Badiolais – 07.85.23.13.14

Service de photographie

ART NB 35 – 10b impasse des Saules – 06.45.62.01.83

Rénovation habitat SAS DUMORTIER

9 rue du Centre – 09.83.89.91.83 – 06.60.54.82.52

Peinture, ravalement ALD Peinture – LEPORT Aurélien

2 rue de la Baie – 02.99.58.66.79 – 07.86.78.00.74

Nettoyage toitures PRO DEMOUSSE – DEDIEU Mylène

5 impasse des Pruneliers – 06.51.29.03.00

Paysagiste

PRESSE Julien – 5 rue du Croissant – 06.58.60.23.66

Menuisiers BLS AMENAGEMENT

11 Les Mielles de Maure – 07.88.21.68.98

Travaux d'isolation LEMONNIER Jérôme

8 F rue des Verdières – 06.27.81.45.21

Plomberie – Électricité – Menuiserie

CHAUFAUX Didier – 32 rue de la valeur – 09.64.31.83.01

Chaudronnerie SARL J SERVAES Artisan

Parc d'activité des Dis – 06.27.31.07.07

Désinsectiseur BR NUISIBLES – BOURCE Richard

13 rue du Centre – 06.08.42.43.38

Secrétariat administratif A.G.C. BRUNO-MARTIN Patricia

14 rue du Blanc Essay – 02.99.58.71.86

Suivi éditorial, préparation de copie, correction**d'épreuves à visée éditoriale** FER A GAUCHE

GRISLI Delphine – 2 rue des Frênes – 06.60.96.79.12

Communication et évènementiel

CM STUDIO CREATIF – MAUDET Carmen – 07.81.95.70.59

Dessin, peinture et bijoux

BARON Nathalie – 4 rue de la Baie – 06.35.40.20.18

Café-restaurant-chambres-boutique

COCO BAY – 65 rue du Bord de Mer – 02.99.56.57.93

Bar-restaurant

LE VENDOME – 1 rue du Centre – 02.99.89.53.36

Gîtes

- ♦ La maison du pêcheur – 69 rue du Bord de Mer
02.57.18.01.11
- ♦ La Bruneaudière – 37 rue du Centre – 02.57.18.01.11

Gîtes et chambres

Face aux Flots – 60 rue du Bord de Mer – 02.99.58.76.90

Chambres

- ♦ La Grande Mare – 46 rue du Bord de Mer 02.99.19.77.92
- ♦ La Seigneurie des Ondes – La Seigneurie 07.86.08.31.80

Appartements

- ♦ Le Clos de la Côte d'Émeraude – 43 rue du Centre
06.63.46.76.67
- ♦ Appartements et restaurant de la Baie
6 rue de Bord de Mer – 02.99.58.67.64

Pizzeria

BAIA – 16 rue du Bord de Mer – 09.83.25.10.24

Crêperie

- ♦ LA FLEUR DE SARRASION – 7 rue du Bord de Mer
02.23.17.27.76
- ♦ Camion Pizza – le lundi de 17h à 20h – Parking du Bord
de Mer

Cave à vins

LA CAVE DE LA BAIE – 3 rue du Bord de Mer
06.65.57.34.38

Boulangerie, pâtisserie

LA BAGUETTE BÉNÉDICTINE – 29 rue du Bord de Mer
02.99.58.78.80

Commerce d'alimentation générale

LE PANIER BÉNÉDICTIN – 28 rue du Bord de Mer
02.99.58.77.69 – 06.42.28.19.63

Apicultrice

APICOLONIE – 10 rue de l'Île Verte – 06.77.24.68.03

Commerces de détails de coquillages

- ◆ LE CHAT LENT – 30 rue du Bord de Mer 02.99.58.77.70
- ◆ LOMET Stéphane – 15 Les Mielles de Maure
02.99.58.66.57
- ◆ LA PERLE DES GREVES – 51 rue du Bord de Mer
02.99.58.66.32
- ◆ ST MICHEL COQUILLAGES – 3 Les Mielles de Maure
02.99.58.67.85 – 06.07.79.41.68

Station-service, réparation automobile, garage

- ◆ GARAGE DE LA BAIE – rue du Bord de Mer
02.99.58.73.68
- ◆ AUTO PREMIUM 35 –1 rue du Marais – 06.78.26.22.33

Tabac, presse, poste

L'ECUME – 3 rue du Centre

Fioul, bois, charbons, granulés

ETS LETANOUX Fabien – Transport-bennes
ZA Les Dis – 7 rue du Marais – 02.99.58.78.20

Agent immobilier

MANTEAU Charles – MegAgence – 06.75.04.65.97

Campings

- ◆ CAMPING DE L'ÎLE VERTE – 42 rue de l'Île Verte
02.99.58.62.55 – 06.60.86.00.76
- ◆ LE VILLAGE INSOLITE – Chemin des Dis – 06.88.45.29.67
- ◆ CAMPING MUNICIPAL DES ONDES
18 rue du Bord de Mer – 02.99.58.65.21

**AUTRES COMMUNES****Médecins généralistes**

- ◆ LAFUENTE Javier – 1 allée de Scissy – HIREL
02.99.80.85.28
- ◆ LOCHET GOARANT Sylvie, BRUNO Virginie
3 rue Cour Gougeon – LA FRESNAIS – 02.99.58.65.77
- ◆ COLLET Yann, PATAT Frédéric, CRENOL Elodie,
GOUBIN Hervé – 32 rue de la Vallée Verte
SAINT-MÉLOIR-DES-ONDES – 02.99.89.11.59

Cabinets infirmiers

- ◆ DESLANDES Amélie, 7 rue de Scissy
HIREL 02.99.58.17.09
- ◆ CHAMPENOIS Hélène, 7 rue de Scissy
HIREL 06.43.14.53.17
- ◆ CUILLEIRIER LEBEL SOC – 7 rue Abbé Trochu
LA FRESNAIS – 02.99.58.60.88
- ◆ REGEARD Kévin, LE PEUCH Stéphanie, RUFFEL Valérie
22 rue Raphaël de Folligné
LA GOUESNIÈRE 02.99.58.80.83
- ◆ CABINET INFIRMIER Saint-Méloir-des-Ondes :
COLAS Mickaël, CHIRAUX Morgan, JAN Prescillia,
LE NY Vincent - 30 rue Vallée Verte
SAINT-MÉLOIR-DES-ONDES – 02.99.89.17.79
- ◆ FAUVEL Julie, 26 place du Souvenir
SAINT-MÉLOIR-DES-ONDES – 07.62.55.44.81
- ◆ FAUCHILLE Anne, 26 place du Souvenir
SAINT-MÉLOIR-DES-ONDES – 06.40.15.80.32
- ◆ BANSRONT Céline – 2 impasse Romanesco
SAINT-MÉLOIR-DES-ONDES – 06.49.25.21.84

Pharmacies

- ◆ PHARMACIE DE LA BAIE – 73 Grande Rue – HIREL
02.99.58.74.86
- ◆ PHARMACIE DES FRENES – 1 rue de la Cour Gougeon
LA FRESNAIS – 02.99.58.75.86
- ◆ PHARMACIE GOUBIN – 3 rue de la Baie
SAINT-MÉLOIR-DES-ONDES – 02.99.89.11.31

Déchèteries

- ◆ Cancale – Les Quatrevais – 9h30-12h et 14h-18h.
Fermée le mercredi, le dimanche et les jours fériés.
- ◆ Saint-Méloir-des-Ondes – Blessin – 9h30-12h et 14h-18h.
Fermée le mardi, le dimanche et les jours fériés

MAIRIE – 19 rue du bord de mer – 02.99.58.77.06
saint-benoit-des-ondes.mairie@orange.fr

Ouverture au public de 8h30 à 12h du lundi au vendredi, permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Site internet : www.ville-saint-benoit-des-ondes.fr
 Panneau (Pocket application smartphone gratuite)
 – Saint-Benoît-des-Ondes

PERMANENCES

Maire et Adjoints – Sur rendez-vous
 Assistance sociale – Sur rendez-vous les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 9h à 11h30 – 02.22.93.66.00

SERVICES MUNICIPAUX

Bibliothèque municipale – 53 rue du bord de mer
 02.99.58.76.59.

Ouverture au public le mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h, le vendredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h.

www.bibliothequesdumaraisblanc.fr

Aire de camping-car – payante du 1^{er} mai au 31 octobre

Adresse : 4 rue du bord de mer

Tarif 9€ / 24h du 1^{er} mai au 31 octobre

Tarif permanent borne de service (50 litres d'eau ou 6h d'électricité) : 4€ / service

Ecole publique du Bord de Mer – Rue du Bas Champs
 02.99.58.77.86.

SERVICES LOCAUX

Point poste – Tabac/Presse " L'Ecume " – 3 rue du Centre
 02.99.58.63.42.

Trésorerie publique – 18 place Toullier – 35120 DOL-DE-BRETAGNE – 02.99.48.01.79 – sgc.dol@dgif.finances.gouv.fr

Accueil sans rendez-vous de 9h à 12h du lundi au vendredi. Accueil sur rendez-vous de 14h à 16h le lundi et le jeudi.

Urbanisme : dépôt sur le Guichet Numérique d'Autorisations d'Urbanisme – GNAU – (<https://gnau7.operis.fr/sma/gnau/?Ref=saintbenoitdesondes/#/>)

Maison France services – 02.99.89.61.37
france.services@stmalo-agglomeration.fr

Cartes d'identité et passeports – Demande à formuler sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr/> et pour trouver des rendez-vous : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr>

Bus – à la demande au 02.99.40.19.22 ;
 sur le site internet www.reseau-mat.fr ou sur l'application MAT ;

Service des eaux – Véolia eau Saint-Malo

Eau potable : 0.969.329.510

Assainissement : 02.99.82.78.20 ou stmalo-asst.eau-btg@veolia.com

Collecte de déchets – Saint-Malo Agglomération

Pour obtenir un container 0.800.801.061

Collectes d'ordures ménagères : le jeudi et les déchets recyclables un mardi sur deux.

Localisation des conteneurs à verres : rue de Marais - Z.A. Les Dis, salle polyvalente et déchetterie route de Saint-Méloir.

ENEDIS dépannage – 09.72.67.50.35

CDAS du Pays Malouin – Saint-Jouan-des-Guérets

Tél. : 02.22.93.66.00 Permanences en mairie : les 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois et sur rendez-vous.

Presbytère de Saint-Méloir-des-Ondes

Adresse : 9 rue de la gare - Tél. : 02.99.89.10.38.

Pays Malouin – 02.99.40.27.00

Correspondant Jean-François TEXIER – 06.38.78.00.58 – jeanfrancois.texier@wanadoo.fr

Ouest-France – 02.99.40.65.65 Correspondante Julie GUNTZ

06.87.16.36.54 julieguntz@gmail.com

SACPA Chenil Service – 02.99.60.92.22

FGDON – Lutte contre les frelons asiatiques – 02.99.23.57.91

Conciliateur de justice – M. Philippe CARDINEAU – 06.68.53.16.31

Pêche aux coques et aux palourdes : interdite sur la zone de Cancale au Bief de Saint-Benoît (zone 1) d'avril à juin 2025 par arrêté préfectoral. Voir plan ci-dessous.

Pêche à pied en baie du Mont-Saint-Michel

Coquillages	Taille autorisée	Quantité de capture
Divalves fouisseurs		
Coque	2,7 cm	300 (= 3 kg)
Palourde	4 cm	150 (= 3 kg)
Palourde japonaise	3,5 cm	150 (= 3 kg)
Platte	4,3 cm	100 (= 3 kg)
Verre	2,8 cm	100 (= 3 kg)
Bivalves non fouisseurs		
Huitre creuse	5 cm	100 coquilles (= 5 kg)
Huitre plate	6 cm	100 coquilles (= 5 kg)
Coquille Saint-Jacques	11 cm	30 arêtes
Moule	4 cm	300 (= 3 kg)

COQUES ET PALOURDES FERMETURES DE PÊCHE :

- coefficient inférieur ou égal à 50
- interdite la nuit
- 1 zone fermée sur les 3 zones (voir calendrier)

COQUES ET PALOURDES CALENDRIER 2024 :

- Janv-fév-mars : Fermeture zone 3
- Avr-mai-juin : Fermeture zone 1
- Juillet-Août-sept : Fermeture zone 2
- Oct - nov - déc : Fermeture zone 3

MEASURE DES TAILLES

Qualité autorisée pour la pêche des coquillages :

- Coquilles à main 20cm maximum
- Coquilles à pédales
- Triées de 30 cm maximum d'écartement et de 60 cm maximum de longueur 50cm maximum
- Nécessaire non grillagé
- Ingres maximum de 50mm et de 20 cm maximum

Pour plus de infos autorisées :

arrêté modifié du Préfet de la Région Bretagne du 21 oct. 2023

PÊCHE À PIED DE LOSER
 ASSASSINATION PÉRIODIQUE
 VENTE INTERDITE

Information données sans valeur sur utilisation possible obligatoire des sacs à pied pour pêcheurs
 Information sur préférences : Département de la Loire - 02 81 87 43 30

Maires d'hier et d'aujourd'hui



Mathurin DUPUYS
de 1821 à 1830

Joseph GULLORY de 1830 à 1843
François LEMERCIER de 1843 à 1846
Pierre MADIOU de 1846 à 1870
Julien HERAUDAIS de 1870 à 1874
Pierre BESLE de 1874 à 1876
Pierre DUPUY de 1876 à 1896
Olivier LEMERCIER de 1896 à 1897
Joseph BUSSON de 1897 à 1904



Eugène GEZEQUEL
de 1904 à 1908



Eugène POIVRET
de 1908 à 1929



Joseph ROGER
de 1929 à 1935



Eugène NEVEU
en 1935



Auguste AGENAIS
de 1942 à 1953



Léon COTTE
de 1953 à 1959



Joseph LEMERCIER
de 1959 à 1969



Georges LESSIRARD
de 1969 à 1971



Basile BIHEN
de 1971 à 1983



Jacques ROGER
de 1983 à 1986



Jean-Jacques CHAIRON
de 1986 à 1995



Jacques DANIEL
de 1995 à 2014



Gérard BAUDRY
de 2014 à 2020



Bernadette LETANOUX
depuis 2020

AGENDA

1 ^{er} mars	Soirée années 70/80 – repas paëlla Salle polyvalente - Amicale Laïque
20 avril	10 km Circuit Bénédictin À Chacun Son Rythme
21 avril	Randonnée de Pâques et chasse aux œufs - Commune - Mairie
28 avril	Course bénédictine - Commune À Chacun son Rythme
3-4 mai	Vide grenier - Camping des Ondes ACCA
8 mai	Commémoration de la fin de guerre 39-45 - Monument aux Morts - Mairie
17 mai	Vide grenier - Camping des Ondes APESB
Du 18 juin au 27 août	Marché d'été - Mairie
20 juin	Fête de l'école - Salle polyvalente Ecole
22 juin	Pique-nique bénédictin Salle polyvalente - Mairie
1 ^{er} juillet	Soirée hamburger - Ecole APESB

5 juillet	Folklore du monde - Mairie Mairie
9 août	Fête des Moules - Grève Associations
28 septembre	Trail de Saint-Benoît Saint-Malo 51 km
Du 15 octobre au 15 novembre	Vente de sapins de Noël au profit de l'école - Ecole/Mairie - APESB
25 octobre	Défilé et goûter Halloween - Ecole Amicale Laïque
11 novembre	Commémoration de la signature de l'Armistice - Monuments aux Morts Mairie
23 novembre	Photo des classes 5 - Mairie Mairie
5 décembre	Hommage aux anciens combattants d'Afrique du Nord - Monuments aux Morts - Mairie
7 décembre	Repas des Aînés - Salle polyvalente Mairie
12 décembre	Spectacle de Noël pour l'école Salle polyvalente - Amicale Laïque



Chant à la cérémonie arbre de vie



Art postal